

DES PAYSANS
DES PAYSAGES
UN PAYS



AGRIJURA 

CHAMBRE D'AGRICULTURE

2022

RAPPORT ANNUEL

www.agrijura.ch

**Personnellement.
D'ici. Pour vous.**

Agence Courtételle
Prestaterre CJA Sàrl
Rue St-Maurice 17
2852 Courtételle
032 426 83 01

emmental
assurance

Table des matières

1. Mot du président Nicolas Pape	4
2. L'année 2022 sous revue	7
3. Statistiques de l'agriculture jurassienne	15
4. Météo et récoltes	19
5. Économie végétale	21
6. Économie animale	25
7. Structure et projets AgriJura	33
8. Terrentraide Sàrl	41
9. Prestaterre CJA Sàrl	42
10. Service juridique	44
11. Fondation Rurale Interjurassienne	45
12. Promotion de l'agriculture	46
13. AJAPI	50
14. Programme d'activités 2023	51
15. Procès-verbal de l'assemblée générale 2022	53

Ont collaboré à la rédaction de ce rapport d'activités :

François Monin, Marc Kury, Stéphanie Choulat, Paul-André Houlmann.

FRI : Brieuc Lachat et Bernard Beuret (chapitres 4 et 5).

Courtételle, janvier 2023



AGRIJURA

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Rue St-Maurice 17, CP 122, 2852 COURTÉTELLE

Tél. 032 426 53 54 - Fax 032 426 78 71

info@agrijura.ch / www.agrijura.ch

Secteur assurances : Prestaterre CJA Sàrl

Case postale 126, 2852 COURTÉTELLE

Tél. 032 426 83 01 - Fax 032 426 78 71 assurances@agrijura.ch

1. *Mot du président Nicolas Pape*

Une fois de plus, nous pouvons dire que les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Après une année 2021 humide et froide, 2022 fut d'une manière générale sèche et très chaude. Après deux années instables au niveau organisationnel en raison de la pandémie, 2022 fut pratiquement normale. L'année fut même plutôt festive puisque nous avons fêté les 125 ans de l'Union suisse des paysans avec en apothéose, la confection du plus grand rösti du monde avec les pommes de terre cultivées dans tous les cantons suisses. La FRI, ou plutôt l'école d'agriculture de Courtemelon, a également fêté ses 125 ans avec comme point d'orgue, la manifestation du 17 septembre et la présentation des quelque 4000 conférences faites pendant toutes ces années par les élèves en formation. La FRI a également vu du changement à sa tête. En effet, dès le 1^{er} juillet, c'est Christian Tschanz de la Cibourg qui a remplacé Noël Saucy à la présidence, et moi-même qui ai la joie de remplacer Bernard Leuenberger à la vice-présidence. Pour ma part, je me réjouis de représenter les valeurs de notre agriculture jurassienne et de travailler à la tête de cette fondation.



Toujours dans le domaine des festivités, les jeunes agriculteurs ont fêté en 2022 leurs 10 ans déjà. En effet, c'est en 2012 que le groupement des JAJ a vu le jour sous l'impulsion d'AgriJura.

Comité et bureau

Votre comité s'est retrouvé en réunion à 11 reprises en 2022. Nous avons accueilli nos deux nouveaux membres, à savoir Jérémy Vermeille du Bémont et Corentin Marchand d'Epiquez. Les dicastères ont été sensiblement revus. Tout le bureau a fonctionné et travaillé d'une manière exemplaire, et je tiens à cet effet à remercier chaleureusement notre personnel. Pour le bon fonctionnement de notre organisation, les contacts entre le directeur François Monin et moi-même ont été quasi quotidiens.

Politique agricole

Une fois de plus, l'année dernière fut année de votation et donc de campagne pour notre agriculture jurassienne, à l'instar de l'agriculture helvétique. La campagne contre l'initiative sur l'élevage a été bien conduite et, avec votre concours et votre travail, nous avons passé cet écueil sans trop de problèmes. L'initiative a même été rejetée par trois votants sur quatre dans notre région, ce qui nous a également permis de prendre la mesure du soutien de la population envers notre profession.

Concernant la politique agricole fédérale, elle n'est pour le moment pas définie et ne le sera apparemment pas avant 2030. AgriJura a répondu au mieux à la consultation sur les diverses ordonnances qui régissent la PA d'ici là, et, comme vous le savez, les premières applications sont en vigueur dès le 1^{er} janvier dernier. Dans les points positifs, il est à relever que la prime pour les juments Franches-Montagnes a été maintenue.

Au niveau jurassien, il est à noter que les aides diverses à l'agriculture de notre canton sont fortement mises sous pression en raison des restrictions budgétaires de l'État. AgriJura a suivi cela de très près en collaboration avec les députés agricoles, afin de limiter au maximum les effets négatifs, en particulier concernant les aides financières aux marchés de bétail de boucherie.

Marchés

Le marché de la viande bovine a continué de surfer sur la bonne vague en 2022, ce qui est réjouissant. Concernant la production laitière, le marché du fromage a relativement bien fonctionné, particulièrement pour la tête de moine. Le lait d'industrie a vu également une embellie. Dommage que les quelques centimes d'augmentation aient été automatiquement engloutis par l'augmentation du prix des intrants et autres agents de production. Concernant le cheval des Franches-Montagnes, la demande est bien réelle et permet de pratiquer des prix rémunérateurs pour les éleveurs.

Je qualifierais le marché du porc de catastrophique. Une régulation qui paraît impossible alourdit le marché, les prix ont été dérisoires en 2022 et les porcheries étaient et sont encore pleines à craquer de porcs recalés, et donc trop lourds. La mise aux normes n'a pas du tout eu l'effet de diminution du cheptel escompté, bien au contraire. Je dois avouer ma frustration d'avoir l'impression d'être impuissant face à ce phénomène.

Concernant les céréales, les prix sont restés moyens mais beaucoup trop bas pour couvrir l'explosion des prix des intrants et moyens de production tels que le diesel et les engrais.

Projets et défis futurs

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas forcément. Ainsi, certains sujets, dont nous ne nous soucions pas il y a quelques années, sont très actuels aujourd'hui. Je citerai ici particulièrement l'approvisionnement en énergie, mais également le retour du loup.

Nous devons aussi adapter notre service de dépannage agricole, afin qu'il corresponde et puisse répondre aux demandes actuelles de nos agriculteurs.

Il s'agit également, durant cette année, d'avancer au mieux dans notre projet de construction et de déménagement dans de nouveaux locaux, nécessaire en raison du manque de place.

Pour le reste, nous assurerons tout le travail de consultation lié aux ordonnances et à la mise en place d'une future politique agricole. Un travail qui est souvent très gourmand en temps mais nécessaire, voire déterminant.

Nous continuerons de nous investir dans la formation à la population par le biais des médias et des réseaux sociaux, mais également en reconduisant les portes ouvertes à la ferme et en étant présents à la Foire du Jura.

Voilà nos principaux défis et travaux pour 2023.

Je souhaite vous remercier toutes et tous, chères agricultrices et chers agriculteurs, pour votre engagement et votre soutien dans les diverses campagnes de votation. Vous êtes les ambassadeurs de notre profession. Je souhaite également remercier toutes nos collaboratrices, tous nos collaborateurs et partenaires, notre directeur ainsi que mes collègues du comité. Je souhaite à toutes et à tous une très belle année, beaucoup de joie, de bonheur et surtout une très bonne santé.

2. L'année 2022 sous revue

VOTATION : INITIATIVE SUR L'ÉLEVAGE INTENSIF

L'année 2022 fut marquée par une nouvelle campagne contre une initiative visant la production agricole, l'élevage dans ce cas précis. Les résultats de la votation du 25 septembre ont finalement soulagé l'agriculture suisse et jurassienne. La majorité du peuple et des cantons a refusé de soutenir un texte inutile qui ratait sa cible. Les citoyennes et citoyens ont préféré la voie d'une évolution continue de la production et d'une responsabilisation des consommateurs. Ils ont ainsi préféré garder la main sur la production animale indigène, plutôt que de la remplacer par des importations.

Le peuple suisse a refusé l'initiative sur l'élevage intensif. Les Jurassiennes et les Jurassiens balayaient même ce texte à hauteur de 72.4%. Ils n'ont pas souhaité suivre une voie dogmatique et ont préféré une amélioration continue de son agriculture durable. Les résultats de cette votation confortent ceux de 2017 sur la sécurité alimentaire dans notre pays et celles de 2021. Cependant, une part de la population a tout de même accepté ce texte, malgré l'extrémisme de son comité de campagne. Cela conforte ainsi l'importance du bien-être animal pour la population de notre pays, engageant la profession dans la poursuite de son amélioration continue. Finalement, la participation élevée a légitimé le résultat des urnes.



De nombreuses structures ont jalonné la campagne jurassienne à la fin de l'été. Ici, « Les trois petits cochons » entre Bassecourt et Courfaivre par Dominique Allimann.

Agrijura félicite les agriculteurs et agricultrices pour la campagne positive menée dans le Jura. L'engagement des familles paysannes contre ce texte fut exemplaire, à l'instar des moyens mis en place par les jeunes agriculteurs jurassiens. Dans une région rurale, l'agriculture jurassienne a pu compter sur un soutien large des milieux politiques et économiques.

À la suite de cette votation, notre organisation a communiqué en souhaitant continuer de s'engager en collaboration avec les instances régionales et nationales sur le chemin d'une agriculture durable. Cette progression impliquera un engagement de toute la filière alimentaire et une responsabilisation des consommateurs, notamment dans les réformes de politique agricole à moyen terme. Unique visée dans cette votation, la production agricole ne pouvait résoudre seule les problèmes sociétaux. La gratuité de la durabilité n'est pour nous pas une option. Au contraire, elle reste une impasse.

POLITIQUE AGRICOLE : RÉPONSE AU POSTULAT

Le 23 juin 2022, le Conseil fédéral a adopté le rapport en réponse au postulat des chambres fédérales qui avaient par la même occasion suspendu le traitement de la nouvelle politique agricole. Le gouvernement devait exposer les mesures qui permettraient de maintenir le taux d'auto-provisionnement à son niveau actuel et de réduire la complexité du système de politique agricole. Le Conseil fédéral entend intégrer la politique agricole dans une stratégie alimentaire et responsabiliser tous les acteurs de la chaîne de création de valeur. Le secteur agricole doit pouvoir continuer à produire des denrées alimentaires en fonction du marché. Le gouvernement est conscient que l'évolution du système actuel vers un système alimentaire durable n'est possible que si tous les domaines politiques concernés évoluent de manière cohérente et synchronisée. Cette évolution permettra d'ailleurs également d'atténuer les conflits d'objectifs. Les consommateurs sont eux aussi mis à contribution. En effet, ce sont eux qui, par leur comportement d'achat, déterminent les aliments que la Suisse et le monde doivent produire et le mode de production à adopter. Pour l'agriculture jurassienne, le rapport offre des opportunités, mais il présente aussi des défis. Ainsi, le gouvernement estime que, en matière de rentabilité, le système actuel de la protection douanière comporte des inconvénients sur le plan macroéconomique et qu'il affaiblit avant tout les secteurs en aval. Le rapport n'aborde pas les avantages qu'offre le système de la protection douanière, surtout en ce moment où les prix internationaux sont en forte hausse. Par ailleurs,

aucune mesure n'est proposée pour améliorer de manière efficace la situation sociale du secteur agricole et alimentaire.

POLITIQUE AGRICOLE : PA22+

À la suite de la réponse au postulat susmentionné, la commission d'économie et redevance puis le Conseil des États en plénum ont repris le dossier de politique agricole PA22+. Ce dernier prévoit notamment un soutien aux primes d'assurance récolte, l'extension des aides à l'investissement, le renforcement de la situation juridique du conjoint par une obligation de couverture sociale ou la promotion de la sélection végétale et animale. Pour les organisations agricoles, il est essentiel que le mini-train ne soit pas complété par d'autres mesures. Les sujets liés à la politique climatique et énergétique sont actuellement examinés dans le cadre d'autres dossiers (p. ex. contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers, loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables) et ne doivent pas peser sur la politique agricole. Fin 2022, le Conseil des États a validé l'ensemble des propositions du Conseil fédéral sans lui apporter de corrections majeures. Début 2023, le Conseil national se penchera à son tour sur ce dossier qui devrait entrer en vigueur au début 2025.

Point de vue

Corinne Gerber,
Vice-présidente,
Dicastère politique sociale, statut de la paysanne



L'année 2022 a été comme ses prédécesseuses, riche en événements.

La couverture sociale pour les conjoints en agriculture sera rendue obligatoire pour le versement des paiements directs. C'est une bonne chose car encore trop de femmes se retrouvent démunies quand un incident de parcours intervient dans leur vie, ou tout simplement quand arrive l'âge de lever le pied. Le fait d'obliger peut déplaire, mais c'est la seule façon de ne laisser personne sur le côté.

La votation sur l'élevage intensif a retenu toute notre attention et encore une fois la population suisse a su trouver la voie de ce qui nous paraît juste et raisonné. Il nous faut continuer à communiquer avec les consommateurs, cela me paraît être une évidence.

Les Paysannes jurassiennes et la section Ajoie ont organisé en septembre la journée « Écoliers à la ferme », parce que la communication commence dès l'enfance ; les enfants sont très réceptifs aux ateliers et leur sourire est notre meilleure récompense.

À la demande du Canton, nous avons pris en main l'apéritif de la réception officiel pour la nouvelle conseillère fédérale M^{me} Elisabeth Baume-Schneider. Encore une fois c'était une belle occasion de mettre notre savoir-faire en avant. Cette journée a été appréciée de tous.

Ces quelques mots clôturent mon dernier rapport, il est temps pour moi de passer la main, ces années passées au sein d'Agrijura auront été très intéressantes et riches en découverte et en amitié.

TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES : DÉCISIONS ET MISE EN APPLICATION

Dans le rapport annuel 2021, nous écrivions « *Le Conseil fédéral présentera au printemps 2022 ses décisions définitives concernant ce train d'ordonnances. Les changements entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Le travail de communication et d'explications des décisions prises et introduites par le CF sera un point opportun pour Agrijura en 2022* ». À la suite des décisions du mois d'avril, Agrijura s'est activé sur deux volets.



Le premier concerne la communication aux familles paysannes jurassiennes des changements qui allaient intervenir à l'horizon 2023 ou 2024. La baisse de 300.-/ha des contributions à la sécurité de l'approvisionnement – 200.- au final suite aux corrections du Conseil fédéral en novembre – engendrait une perte de 11 millions de francs pour l'agriculture jurassienne, somme à compenser par les nouvelles mesures notamment. Sur invitation d'Agrijura, des séances en collaboration avec le Service de l'économie rurale et les vulgarisateurs de la Fondation Rurale Interjurassienne ont été mises sur pied dans les régions sises de nos 4 sections.

Le deuxième volet concerne les revendications formulées par les familles paysannes jurassiennes. Centralisées et remontées tant à l'OFAG, qu'à l'USP ou encore à Agrora, de nombreuses incompréhensions figuraient et figurent encore dans les ordonnances rédigées. Les revendications parfois unanimes de la branche sur les conflits d'objectifs ou sur les difficultés de mise en œuvre dans la pratique sont souvent restées lettre morte auprès de l'administration fédérale. Finalement, Agrijura a adressé une missive signée par plus de 900 personnes en quelques jours au Conseil fédéral – organe compétent pour les décisions sur les ordonnances –, ainsi qu'en copie aux élus fédéraux jurassiens.

🌾 • Actualité • Région

Faire une croix sur 3'300 tonnes de blé jurassien

Les nouvelles ordonnances du Conseil fédéral sur la politique agricole font bondir le monde paysan. L'une d'elles vise à consacrer 3,5% des terres cultivables pour la biodiversité



Deux motions importantes pour notre branche ont été déposées au Conseil des États concernant la réduction des objectifs de pertes d'éléments fertilisants ainsi que la suppression de l'obligation de 3.5% de SPB sur les terres ouvertes. La première nommée fut acceptée de justesse par les deux chambres, la seconde fut, elle, refusée à quelques voix près par le Conseil national, après une acceptation par les États. Cette obligation ne sera donc pas levée et entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

GRANDS PRÉDATEURS

La présence du loup a été prouvée en 2021 dans notre canton. C'est un souci supplémentaire pour tous les éleveuses et éleveurs. Agrijura s'est engagé en 2022 au sein du groupe de travail nommé par le Gouvernement jurassien et chargé uniquement de la mise en place des mesures de protections contre les grands prédateurs pour les ovins, caprins et cervidés. La coordination du travail par le préposé à la protection des données a donné satisfaction. L'état des lieux résume les démarches entreprises avec les exploitations à risques au 31 décembre 2022 dans le schéma suivant.

Situation au 31 décembre 2022



En parallèle des compétences et du travail cantonal liés à la protection, Agrijura s'est engagé à appuyer l'Union Suisse des Paysans dans la révision de la loi sur la chasse, adoptée fin 2022 par les chambres. L'explosion du nombre de loups

dans les pays de l'Arc alpin exige, après le refus de la loi en 2019, une adaptation rapide permettant des tirs préventifs sur des loups au comportement déviant. Le nombre d'individus recensés aujourd'hui ne permet plus de définir cette race comme menacée dans nos régions à moyens termes. Fin décembre, un groupe a décidé de lancer un référendum contre la nouvelle loi, toutefois sans l'appui des organisations environnementales principales comme le WWF, Birdlife ou Pro Nature. En 2023, si le référendum aboutit, une campagne devra être menée pour une acceptation de la révision de la loi.

Point de vue

Corentin Marchand,

Dicastère Environnement, faune sauvage, Parc du Doubs



Le calme avant la tempête

Le retour du loup dans notre canton a été remarqué en fin d'année 2021 avec des attaques sur le menu bétail. Heureusement, il s'est fait plus discret dans notre région en 2022, mais cela ne saurait durer.

Le retour du loup en Suisse a été observé, il y a 25 ans. Actuellement, sa population explose et atteint au moins 180 individus. Il n'a plus de prédateurs, même pas l'homme, sauf dans de rares exceptions. L'année dernière, c'est plus de 25 bovins qui ont été tués par des loups uniquement sur le canton de Vaud. C'est une honte de voir de telles situations et que les lois ne permettent pas de réagir plus vite. Les animaux touchés sont indemnisés, mais tous les coûts indirects liés aux attaques sont aux frais des agriculteurs.

Il faut que la législation rattrape son retard sur le loup avant que les éleveurs disparaissent dans certaines régions. Suite à plusieurs motions, colères des milieux ruraux et des instances agricoles, ça commence à bouger à Berne. Le Conseil fédéral a mis en consultation une révision de l'ordonnance sur la chasse afin de faciliter les tirs de loups. Les deux chambres fédérales ont validé un projet de régulation plus efficace afin d'autoriser des tirs avant qu'il n'y ait eu de gros dégâts. De plus, dans le budget agricole 2023, elles ont accepté un montant supplémentaire pour la protection des troupeaux. Cependant, aucune mesure de protection à large échelle n'est envisageable pour protéger les troupeaux de bovins. Affaire à suivre...

FINANCES CANTONALES

Après des coupes à la va-vite dans le budget 2022 qui ont touché le monde agricole directement, les discussions sur le budget 2023 du canton, ainsi que sur le plan équilibre 22-26, ont rythmé la fin d'année 2022. La suppression totale des subventions aux marchés de bétail, ainsi que la réduction des subventions aux améliorations structurelles visaient directement et de façon disproportionnée l'agriculture jurassienne. Finalement, la séance du Parlement du 14 décembre a permis de voir accoucher le budget 2023 exempt de restrictions budgétaires sur l'élevage. Les subventions aux améliorations structurelles seront, elles, cependant impactées dès 2023. Pis, afin de respecter le frein à l'endettement, une coupe linéaire de 40% sur tous les investissements cantonaux fut décidée. À nouveau, des moyens importants manqueront à l'agriculture pour poursuivre sa modernisation telle que souhaitée et voulue notamment par la Berne fédérale. La part cantonale manquante, les soutiens fédéraux déclenchés par effet de levier seront aussi supprimés. Reportées à 2023, les discussions sur le plan équilibre 22-26 ne laissent que peu de doutes sur l'issue pour le monde agricole. Des coupes budgétaires seront nécessaires et le comité d'Agrijura est conscient que l'agriculture doit être responsable dans ce processus. Cependant, il est important que notre secteur ne soit pas touché de façon disproportionnée en comparaison des autres. Les députés agricoles au Parlement auront la tâche de défendre ces moyens au sein de leur groupe parlementaire respectif.



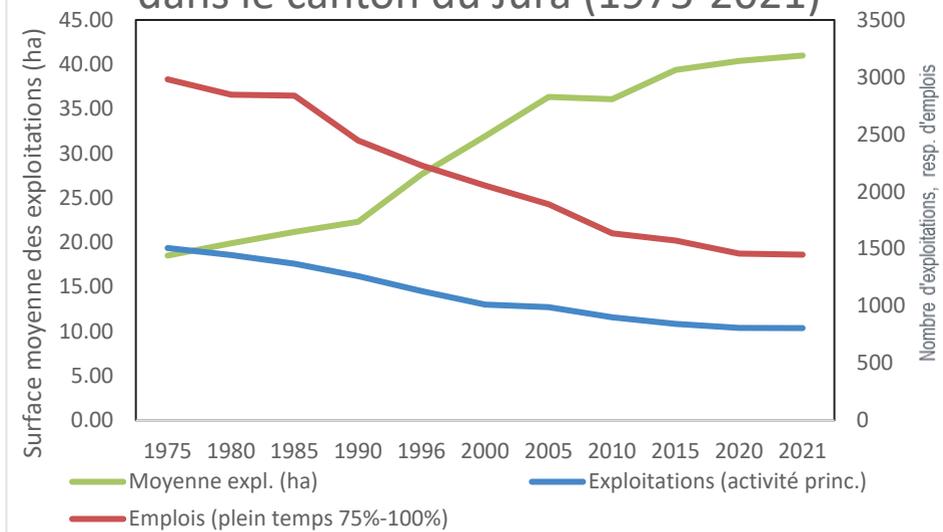
*Rencontre
annuelle au
Grand Conseil
vaudois des
parlementaires
agricoles des
cantons de
Suisse romande.*

3. Statistiques de l'agriculture jurassienne

	Unité	1999	2003	2007	2012	2021	2022
EXPLOITATIONS AGRICOLES							
Exploitations recensées	u.	1'144	1'089	1'066	990	909	907
dont exploitations PER		1097	1006	968	878	718	705
dont exploitations BIO	u.	47	83	98	112	191	202
Communautés d'exploitations	u.		45	52	50	37	37
SAU totale (sans pâturages communaux)	Ha	39'301	40'141	40'289	40'163	40'330	40'330
Emplois	u.	n. d.	3530	3049	3028	2785	n.d.
Dont emplois à plein temps	%		58.2	57.2	53.9	52.0	n.d.
PRODUCTION VEGETALE							
Prairies (toutes catégories)	Ha	17'580	19'058	19'606	19'036	19'433	19'444
Pâturages (sans communaux)	Ha	8'290	9'220	9'555	9'615	9'548	9'542
Pâturages d'estivage	Ha			5'791	5'791	5'791	5'791
Céréales panifiables	Ha	4'400	3'690	2'651	3'124	3'627	3'632
Céréales fourragères	Ha	4'330	3'900	3'788	2'901	2'183	2'223
Maïs-grain	Ha	313	379	208	119	272	230
Maïs d'ensilage et maïs vert	Ha	2'132	2'158	2'391	2'440	2'151	2'178
Oléagineux	Ha	890	890	972	979	1'053	1'140
Pois protéagineux / Féverole	Ha	105	198	168	134	414	468
Pommes de terre	Ha	109	79	56	43	27	36
Betteraves sucrières	Ha	334	291	339	338	550	525
Betteraves fourragères	Ha	145	111	75	46	24	21
Tabac	Ha	35	50	40	41	32	33
Surfaces à litière, haies et bosquets	Ha	252	262	280	346	477	484
PRODUCTION ANIMALE							
Bovins totaux	u.	55'715	57'261	58'745	58'578	57'313	57'371
Vaches	u.	20'215	21'439	22'770	23'085	22'771	22'700
Vaches laitières	u.		15'588	15'610	15'912	14'588	14'588
Autres vaches dont allaitantes	u.			6'282	7'173	8'183	8'112
Génisses et taureaux de + 1 an (dès 2009 : y. c. engraissement)	u.	13'572	13'622	13'542	16'270	15'008	14'689
Génisses et taureaux de - 1 an (dès 2009 : y. c. engraissement)	u.	9'540	8'741	8'517	19'223	19'533	19'981

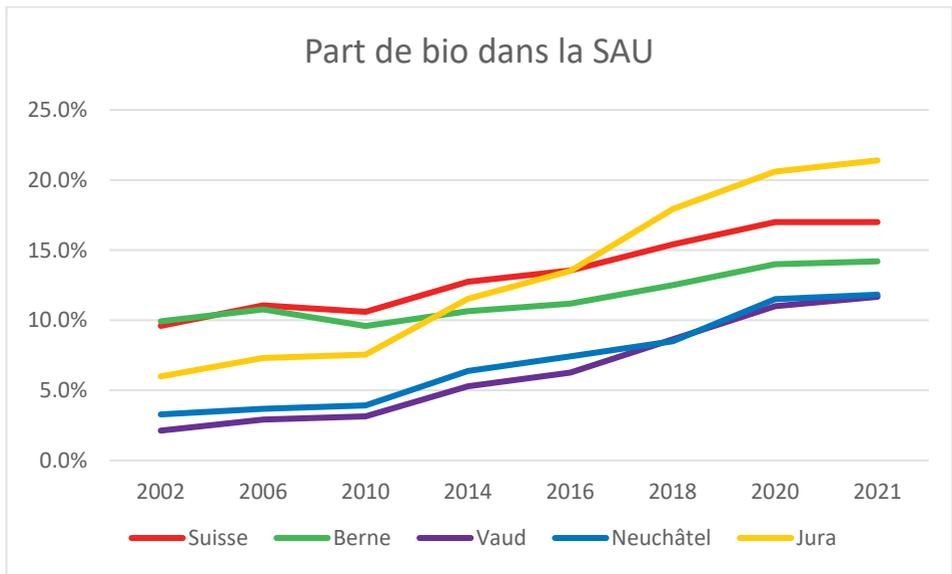
Données : ECR et OFS

Évolution du nombre d'exploitations dans le canton du Jura (1975-2021)



Source: OFS

Le nombre d'exploitations agricoles dans le Jura a diminué de 2 unités en 2022 pour s'établir à 907 exploitations. L'évolution structurelle s'est relativement stabilisée. Entre 2010 et 2021, le Jura est le canton suisse avec le taux le plus faible de cessation d'activités. Cela s'explique par l'avance prise par les exploitations jurassiennes au niveau des structures, mais aussi par le fait que les exploitations ne sont pas condamnées à s'agrandir sans cesse pour être rentables. Pour autant qu'une certaine masse critique soit atteinte pour garantir leur rentabilité, les exploitations jurassiennes sont armées pour faire face aux défis futurs et aux évolutions de la politique agricole.



Source: OFS

Le bio poursuit son essor avec plus de 21% des exploitations jurassiennes. La surface bio représente aussi plus de 21% de la SAU du canton, ce qui fait que le Jura est le canton romand avec la plus forte part de surface cultivée selon le mode biologique.



Point de vue

Jérémy Vermeille,

Dicastère aménagement du territoire et agriculture biologique



Agriculture biologique

Le bio continue sa progression avec 11 nouvelles reconversions pour 2022, ce qui porte le total à 202 exploitations pour le Jura. Cela représente plus de 20 % de la SAU, c'est le canton romand qui a le plus haut taux de SAU en bio. Malgré l'inflation, la demande dans la production végétale est toujours forte notamment pour le blé panifiable bio. Une motion a été lancée afin que les cantines scolaires, hôpitaux, etc. qui appartiennent au canton, utilisent en priorité les produits locaux. AgriJura collabore avec PROJAB et Bio jura afin de concrétiser ce projet.

Aménagement du territoire

Comme nous l'avons constaté lors de la pandémie, les ruptures de stocks peuvent survenir. Afin de limiter ce problème, la préservation des terres arables est importante afin de maintenir le taux d'auto-provisionnement le plus haut possible. AgriJura étudie les PAL qui sont mis en consultation dans le canton afin d'optimiser l'utilisation de la surface. Il s'agit d'inciter les constructions en hauteur afin d'éviter le bétonnage de surfaces qui seront définitivement perdues. À l'avenir, il faut préserver la liberté de construire des agriculteurs dans les zones agricoles afin de développer ou de moderniser des productions comme le biogaz.

4. Météo et récoltes

(Source : rapport de la station phytosanitaire 2022)

L'année 2022 a été une année chaude (1.6°C au-dessus de la norme). Les températures mensuelles moyennes ont toutes été supérieures aux normes, sauf celles d'avril et septembre (très légèrement inférieures). Les précipitations annuelles sont plus faibles que la norme, c'est surtout la répartition de ces dernières qui pose problème. Les mois d'avril et septembre ont été particulièrement arrosés ; pour l'année entière, ce sont environ 75 mm de pluie qui sont tombés en moins comparé à la norme (1991-2020).

L'hiver 2021-2022 n'a pas été rigoureux, la température n'est en effet jamais descendue sous la barre de -10 °C ; les jours les plus froids ont été le 27 janvier et le 6 mars (-7.3°C). Le mois de février a été caractérisé par des températures relativement douces, favorisant un démarrage précoce de la végétation.

Le mois de mars a été marqué par un retour des gelées nocturnes, ce qui a eu pour effet de stopper la végétation. Cependant, cet épisode de gel n'a pas péjoré la nouaison des arbres fruitiers. En plaine, il y a eu un dernier épisode de neige fin mars début avril. Du 21 juin au 30 juin, de violents orages avec de la grêle (en grande quantité) ont balayé plusieurs fois le canton. Quasiment toutes les régions ont subi des dégâts, cependant plus marqués en Ajoie. Fin septembre, un nouvel épisode de grêle a touché certains secteurs (Ajoie et a suivi la chaîne du Mont-Terrible).

À partir du début de l'été, les conditions sont devenues vraiment chaudes et très sèches. Les premières précipitations significatives sont intervenues à la mi-août. L'entier du territoire a souffert de cet épisode sec avec des vents desséchants. Le mois d'octobre a été chaud, avec des températures supérieures aux normes (3.7°C de plus). La période a été très propice aux semis. Les cultures et herbages se sont développés sans interruption jusqu'à début décembre. À noter une période très froide entre le 11 et le 14 décembre, les températures sont descendues à -12.7°C.

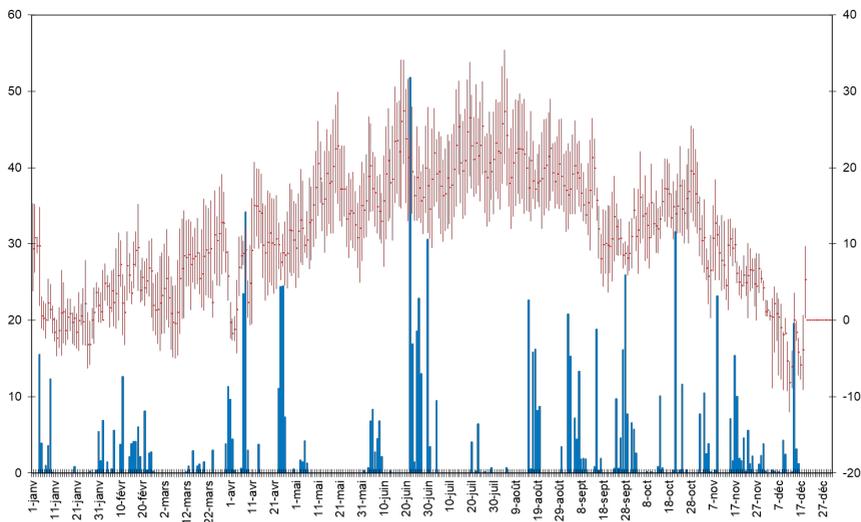
Tableau 1 : comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2022 avec les valeurs moyennes de la période 1991-2020 mesurées à Delémont par MétéoSuisse.

	Somme des précipitations Moyenne 1981-2012 [mm] à Delémont	Somme des précipitations Année 2022 [mm] à Courtemelon	Température de l'air Moyenne 1991-2020 [°C] à Delémont	Température de l'air Année 2022 [°C] à Courtemelon
janvier	53	43.8	janvier	0.9
février	50	62.8	février	1.9
mars	52	27.8	mars	5.4
avril	65	104	avril	9.1
mai	93	33.6	mai	13.2
juin	91	95.4	juin	16.9
juillet	94	40.6	juillet	18.7
août	96	89.6	août	18.2
septembre	72	134.8	septembre	14.1
octobre	73	46	octobre	10
novembre	69	74.6	novembre	4.8
décembre	68	48.8	décembre	1.7
Somme	876	801.8	Moyenne	9.6

Nombre de jours de pluie par année (>=1 mm) Moyenne 1991-2020 à Delémont	Nombre de jours de pluie par année (>=1 mm) Année 2022 à Courtemelon
123.4	119

Graphique : observations météorologiques à Fahy en 2022

Légende : - histogrammes: pluviométrie en mm (échelle de gauche)
- lignes brisées: températures minimale, moyenne, maximale en °C (échelle de droite)



5. *Économie végétale*

5.1 Fourrages

La reprise de végétation était précoce, les conditions sèches de fin février à fin mars ont permis de faire du déprimage sur les herbages dans de très bonnes conditions et de lâcher les bêtes relativement tôt.

Les premières coupes d'ensilage se sont déroulées dans la deuxième partie du mois d'avril. En plaines, les récoltes de foin ont été facilitées par un mois de mai sec. D'un point de vue quantitatif, on peut dire que la première coupe était plus faible que l'année dernière mais de bien meilleure qualité.

La mauvaise répartition des précipitations a fortement péjoré les rendements en regain et ce, sur l'entier du territoire cantonal. Le retour des pluies vers la fin août a permis un redémarrage de la croissance des herbages et ce, jusque tard dans la saison.

Les premiers maïs ont été semés mi-avril. Les orages de grêle du mois de juin ont fait passablement de dégâts suivant les secteurs. Cependant, ces précipitations ont aussi apporté de l'eau ce qui a été salvateur (pour les cultures de printemps). Malgré le manque de précipitations et les fortes chaleurs, les maïs étaient généralement beaux (compte tenu des conditions climatiques de l'année).

Le mois de novembre était relativement humide (de par le nombre de jours de pluie et non pas la quantité d'eau) et a rendu compliqué la pâture. Cependant, beaucoup de parcelles ont pu être herbées.

5.2 Céréales fourragères

L'orge reste la principale céréale fourragère au niveau des tonnages livrés, suivi du blé fourrager (sans le blé panifiable déclassé). La surface dévolue aux céréales fourragères a augmenté de 13 ha comparée à 2021, pour se situer à 2455 ha (maïs grain compris).

Les récoltes d'orge se sont déroulées en plusieurs phases, les pluies ayant interrompu les chantiers à de nombreuses reprises. Au niveau des rendements, ils sont hétérogènes, comme pour toutes les céréales, avec de très faibles poids

à l'hectolitre. Cette année, les centres collecteurs annoncent un peu plus de 1800 tonnes de blé panifiable déclassé en qualité fourragère.

5.3 Céréales panifiables

La surface de céréales fourragères est restée stable comparée à l'année 2021. Mais grain compris, la sole de céréales dédiée à l'alimentation animale comptait 2'454 ha. Les moissons ont débuté fin juin. Du fait des orages de grêle survenus la semaine du 23 juin, on ne peut pas parler de rendement cette année. Suite aux températures extrêmes et aux courants persistants, il n'y a eu que peu de jours entre la récolte des orges et des cultures plus tardives (triticale, colza, blé).



5.4 Oléagineux

Jusqu'au 21 juin, le potentiel des champs de colza était incroyable. Sans la grêle, beaucoup d'exploitants auraient fait des rendements records, cette année. Les centres collecteurs ayant répondu au sondage annoncent une diminution des réceptions à hauteur de 500 to comparé à 2021 et ce, malgré une légère augmentation de la sole colza.

Les implantations des oléagineux de printemps se sont bien déroulées. Le soja a davantage souffert des orages de grêle que le tournesol. Il a été difficile de trouver le bon moment de récolte du soja suite à la nouvelle génération de

gousses (due à la grêle) et leur non-maturité (comparé aux graines de la première génération).

Les rendements en tournesol sont dans les normes, avec une moyenne d'environ 30 quintaux. Les récoltes ont été précoces comparées à l'année dernière. Cependant, il y avait une très grande hétérogénéité au niveau de la maturité intra-parcellaire due aux différents types de sol et réserves hydriques.



5.5 Protéagineux

La sole de cultures protéagineuses a diminué de 85 ha en 2022 pour atteindre 329 ha. Le géoréférencement 2022 donne la répartition suivante : 131 ha de pois, 122 ha de protéagineux (pois ou féverole) associés à une céréale, 72 ha de féverole et 4 ha de lupin. Dans le canton, les cultures protéagineuses sont implantées majoritairement au printemps. Les rendements sont généralement meilleurs qu'en 2021.

5.6 Betteraves

Les surfaces de betteraves ont diminué en 2022 par rapport à 2021, pour s'établir à 525 ha de betteraves sucrières (550 ha en 2021) et 21 ha de betteraves fourragères (24 ha en 2021). Le nombre de betteraviers s'élève à 94 en 2022 contre 97 en 2021. Le quota de sucre dans le canton du Jura avoisine les 6'700 tonnes pour l'année 2022. Les quantités livrées définitives ne sont pas encore connues à l'heure d'écrire le présent rapport. En 2021, 4'880 tonnes de sucre ont été produites dans le canton, avec un rendement moyen de 8,8 tonnes par hectare. Le taux de sucre moyen s'élevait à 17,4%.

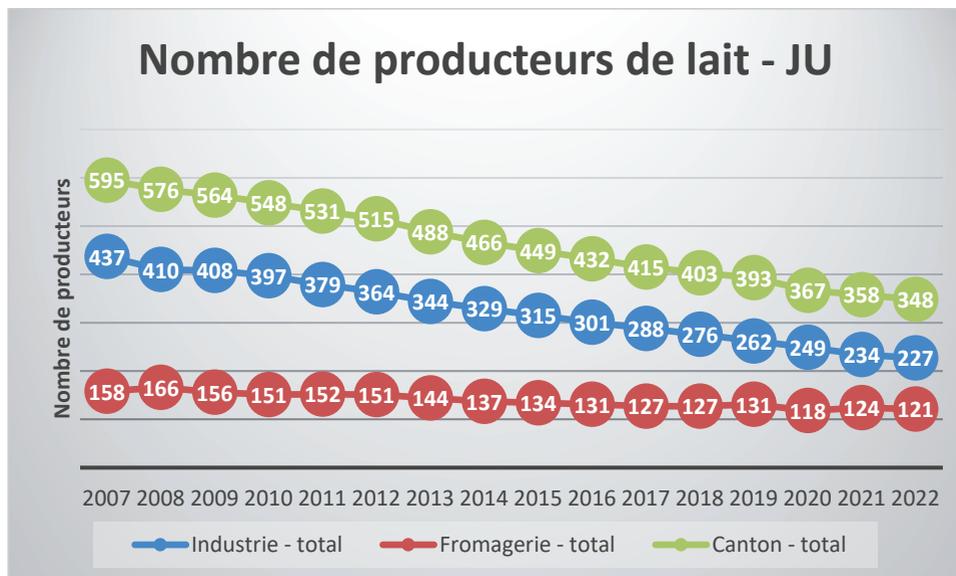


Gare de chargement		Betteraves t	Surface ha	Rendement t/ha	Sucre %	Tare tot. %
Jura	2022	n.d.	525	n.d.	n.d.	n.d.
	2021	31'644	550	57	17.4	9.0
	2020	32'428	572	57	17.8	10.0
	2019	34'634	482	71	17.2	10.7
	2018	26'792	492	54	19.8	7.7
	2017	34'574	466	74	18.9	8.6
	2016	19'040	340	56	18.6	7.0
	2015	19'657	338	58	18.7	4.1
	2014	29'421	365	81	17.7	9.9
	2013	20'100	348	78	17.4	8.6
Suisse	2022	1'354'300	15'868	85	15.5	8.3
	2021	1'103'481	16'433	67	16.8	7.0
	2020	1'305'839	17'902	73	16.4	9.0
	2019	1'451'610	17'779	82	16.4	8.3
	2018	1'261'640	18'933	67	17.9	6.6
	2017	1'545'112	19'628	78	17.9	6.6
	2016	1'278'557	19'885	64	17.5	7.6
	2015	1'357'786	20'243	67	18.9	5.0
	2014	1'926'496	21'311	90	17.6	7.3
	2013	1'391'978	20'120	69	17.6	8.8
BIO	2022	n.d.	46	n.d.	n.d.	n.d.
	2021	1'250	53	23	16.7	n.d.
	2020	1'087	64	17	16.4	n.d.
	2019	1'412	41	34	17.5	15.8
	2018	791	27	29	19.7	7.6

Source : Sucre Suisse SA

6. Économie animale

6.1 Production laitière



Source : MIBA

Le nombre de fermes laitières a baissé de 10 unités à 348 en 2022. Sept exploitations ont cessé la production de lait d'industrie et 3 d'entre elles ont arrêté au sein de la filière de lait de fromagerie. 227 exploitations produisent du lait d'industrie (102 en Ajoie, 32 FM et 97 VD) et 121 du lait de fromagerie (41 en Ajoie, 66 FM, 14 VD).

La quantité de lait totale produite dans le canton est en forte diminution par rapport à 2021 (-2.8 millions de kg de lait), année qui avait vu la production augmenter fortement. Cependant, cette diminution ne concerne que le lait d'industrie, dont la production a baissé de 3.8 millions de kg. La production de lait d'industrie reste ainsi juste au-dessus des 60 millions de kg (60'185 t). En douze ans, le volume de lait de fromagerie a lui progressé de 5.7% à près de 30 millions de kg, avec par exemple une augmentation de 20% (+2.5 millions de kg) en douze ans aux Franches-Montagnes.

La moyenne par producteur est stable à 259'014 kg (en baisse à 265'136 kg en lait d'industrie et en hausse à 247'528 kg en lait de fromagerie). Avec 29,95 millions de kg destinés à la transformation en fromage (plus haut volume réalisé depuis 2007 et le suivi d'Agrijura), la part de lait de fromagerie atteint 33.2% du lait produit dans le canton, établissant un nouveau record. Deux hypothèses expliquent peut-être ces chiffres. La bonne tenue et les perspectives du lait de fromagerie continuent de tirer cette production vers le haut. L'augmentation des coûts de production et la relative mauvaise qualité du fourrage de 2021 ont sûrement freiné le lait d'industrie pour lequel la moyenne produite par exploitation est en baisse pour la première fois en 15 ans.

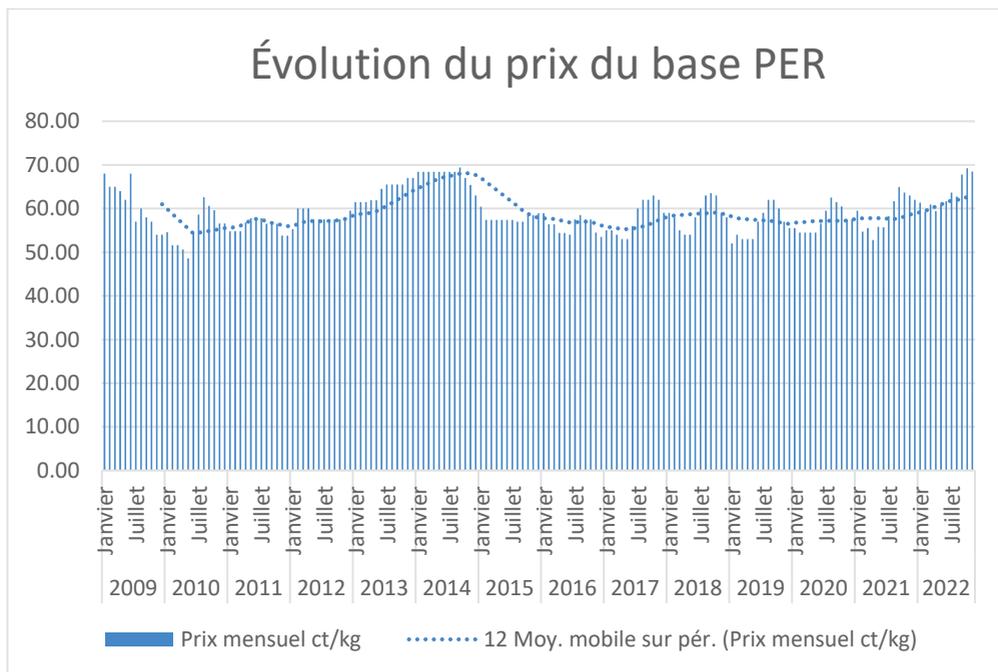
	2007	2012	2015	2020	2021	2022
Total producteurs	595	515	450	367	358	348
Quantités livrées globales (t)	90'827	93'581	94'812	90'727	92'914	90'136
Dont lait de fromagerie (t)	26'486	26'437	25'503	26'720	28'950	29'950
Quantités Ø par prod. (kg)	152'651	181'711	210'694	247'214	259'537	259'014

Au niveau suisse, en 2022 les quantités produites étaient en baisse à hauteur de 1.7% par rapport à 2021, selon les chiffres cumulés à fin novembre. L'effectif de vaches laitières se situait en décembre 2021 à 535'562 têtes contre quelque 568'000 têtes en novembre 2016. Malgré les gains de productivité, la diminution du cheptel ne peut rester sans effet sur les quantités produites, d'autant plus avec les mauvaises conditions estivales de 2021 pour la production fourragère et la sécheresse de 2022.

Pour le lait bio, la production annuelle 2022 s'est élevée à 12'476 tonnes dans le Jura, soit 16% de la production jurassienne. Au niveau suisse, La production cumulée de lait bio de janvier à octobre 2022 s'est élevée à 236 255 tonnes. Elle était inférieure de 6502 tonnes (-2,7 %) à celle de la même période en 2021 et supérieure de 9530 tonnes (+4,2%) à celle de la même période en 2020. Ce haut niveau de production s'explique entre autres par la suppression au 1^{er} février 2021 de la liste d'attente pour les producteurs de lait bio. Depuis le début de l'année, 208'583 tonnes de lait bio ont été transformées en produits laitiers bios.

Le prix obtenu pour le lait bio chez mooh atteint 85.1 ct en moyenne sur 12 mois (PSL, novembre 2022). Pour le lait transformé en fromage, les prix relevés par PSL pour la Tête de Moine AOP s'élevaient en novembre 2022 à 84.4 ct par kg en moyenne sur 12 mois et à 87.8 ct pour le Gruyère AOP.

Le prix du lait PER en lait d'industrie dans la région fait l'objet d'un suivi au sein de la région par Agrijura, via des données effectives de paies du lait au sein du rayon mooh. Le prix mensuel et la moyenne glissante sur les 12 derniers mois sont intégrés ci-dessous.



6.1 Marchés publics de bétail bovin

Les apports ont été stables avec 3831 bovins commercialisés (+7 par rapport à 2021), soit en moyenne 109 têtes par marché. Le niveau des prix de la viande bovine continue de progresser à un très bon niveau, grâce au système d'importation en vigueur mais aussi grâce à la demande soutenue pour la viande indigène. Les surenchères par rapport à la table Proviande totalisent 660'000

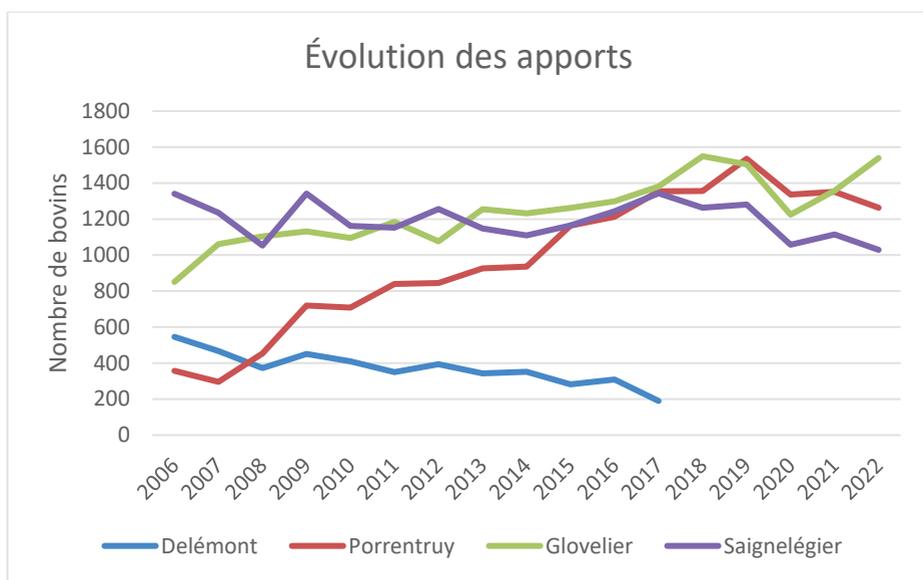
fr. (*poids vif net moyen * n. de bêtes * surenchère moyenne*). À relever que les surenchères réalisées peuvent sensiblement différer d'une catégorie à l'autre et surtout d'un marché à l'autre.

		JB	MA	MT	OB	RG	RV	VK	Ø
Prix moyen	2011	5.18	3.14	4.59	4.49	4.14	2.96	2.59	3.53
	2012	5.49	3.07	4.56	4.49	4.30	3.01	2.66	3.58
	2013	5.52	3.26	4.63	4.58	4.46	3.16	2.87	3.74
	2014	5.39	3.70	4.72	4.70	4.46	3.50	3.21	3.92
	2015	5.67	3.95	5.00	4.99	4.87	3.71	3.40	4.17
	2016	5.86	3.65	4.99	5.14	4.92	3.70	3.37	4.18
	2017	6.28	3.84	5.22	5.29	5.11	4.07	3.75	4.57
	2018	6.03	3.74	4.90	4.92	4.73	3.79	3.48	4.22
	2019	5.83	3.99	5.19	5.23	4.93	3.91	3.69	4.38
	2020	6.26	5.00	5.60	5.60	5.40	4.47	4.13	4.83
	2021	6.71	4.85	5.93	5.92	5.67	4.59	4.24	5.12
	2022	6.61	4.90	5.84	6.08	5.74	4.63	4.40	5.18
Enchère moyenne	2011	0.12	0.21	0.10	0.08	0.08	0.11	0.18	0.14
	2012	0.19	0.17	0.04	0.02	0.04	0.12	0.24	0.17
	2013	0.23	0.10	0.07	0.06	0.12	0.16	0.23	0.19
	2014	0.23	0.18	0.09	0.13	0.15	0.18	0.27	0.22
	2015	0.30	0.33	0.12	0.21	0.20	0.24	0.36	0.29
	2016	0.42	0.30	0.17	0.17	0.26	0.26	0.39	0.34
	2017	0.51	0.36	0.11	0.10	0.20	0.34	0.43	0.35
	2018	0.37	0.33	0.07	0.06	0.12	0.30	0.30	0.23
	2019	0.38	0.31	0.07	0.02	0.14	0.32	0.40	0.30
	2020	1.00	0.35	0.29	0.29	0.31	0.48	0.52	0.51
	2021	0.57	0.65	0.31	0.21	0.27	0.37	0.41	0.37
	2022	0.48	0.15	0.21	0.11	0.24	0.36	0.39	0.33
Nombre de bovins	2011	512	29	374	232	621	191	1853	3812
	2012	508	21	314	246	578	184	1957	3808
	2013	558	27	302	229	636	163	2089	4004
	2014	454	22	251	255	680	164	1921	3747
	2015	464	23	283	285	654	151	2013	3873
	2016	515	15	277	313	605	195	2144	4064
	2017	569	18	305	416	661	173	2126	4268
	2018	454	9	227	475	698	131	2174	4168
	2019	496	8	200	453	728	166	2269	4320
	2020	430	1	110	446	588	127	1917	3619
	2021	480	2	184	509	663	146	1840	3824
	2022	425	1	166	506	677	156	1900	3831

Les marchés connaissent donc une bonne situation mais rien n'est cependant acquis. En ce sens, les aides cantonales sont justifiées non seulement pour inciter les producteurs à fréquenter les marchés, mais surtout comme soutien à l'élevage dans son ensemble, compte tenu du fait que les contributions sont différenciées entre les catégories et selon les certificats d'ascendance. La plus-value des marchés reste la transparence des prix. Cette fonction est vitale afin de ramener une partie plus importante du prix final payé par le consommateur

directement au producteur. Les marchés publics et autres systèmes d'enchères ont cette fonction de lutte contre les marges de la chaîne de transformation dignes d'un marché concurrentiel qui dysfonctionne. Malheureusement, elles avaient connu une baisse à hauteur de 150'000.- en 2022, à la suite de l'acceptation du budget par le Parlement jurassien. En 2023, la manne financière cantonale sera de l'ordre de 540'000.-.

La place de marché de Glovelier totalise le plus d'apports et est en forte augmentation en 2022, malgré un marché de moins que Porrentruy et Saignelégier. Porrentruy a vu moins de bêtes être commercialisées en 2022. Les apports sur Saignelégier sont en légère baisse en 2022, comme lors des dernières années.



Place de marché (nombre de marchés)	Nombre d'animaux écoulés sur l'année	Différence par rapport à l'année précédente
Porrentruy	1263	-88
Glovelier	1539	+181
Saignelégier (y compris Les Bois)	1029	-86



6.2 Marchés de moutons

Statistique 2022 des marchés de moutons

Catégorie	Nombre	PV brut moyen	Déduction moyenne	PV net moyen	Prix moyen
		Kg	Kg	kg	Fr./kg PV net
Agneaux LA < 43 kg	202	44.36	3.02	41.34	6.61
Moutons 4 à 8 pelles SM4	7	55.13	4.38	50.75	4.21
Moutons 2 pelles SM2	34	76.86	5.90	70.96	3.13
Agneaux pâturages WP	164	36.53	2.60	33.92	5.58
TOTAL	407				

6.3 Élevage chevalin

Baromètre du marché, la liste des chevaux a vu 21 sujets transités et être vendus par ce biais. Le prix moyen est en progression par rapport à l'année précédente (9396). 53% des chevaux vendus sont restés en Suisse, 27% partirent en France et le reste en Allemagne, Belgique, aux Pays-Bas et en Autriche. Les clients ont acquis leur cheval principalement pour pratiquer l'attelage et/ou l'équitation. Étant donné que les jeunes chevaux ont pu être vendus facilement, peu de sujets étaient disponibles pour le projet «FM en manèges». Au total, 10 chevaux ont été placés et 6 ont été vendus durant leur séjour. Le canton du Jura est l'unique participant au projet. Malheureusement, certains manèges n'ont pas pu avoir de chevaux et sont sur liste d'attente.

En 2022, Agrijura a participé à la levée de boucliers contre le projet de réforme de l'ordonnance fédérale sur l'élevage. C'est un soulagement pour l'ensemble de la branche, mais également pour le canton. En effet, le manque à gagner se montait à plusieurs centaines de milliers de francs pour les éleveurs de la région.



Point de vue

Sylvain Quiquerez,

Dicastère productions animales et relations transfrontalières



Plusieurs faits marquants ont animé l'année qui vient de s'écouler. Ce fut tout d'abord pour moi la reprise dans mon dicastère de l'élevage chevalin. Un domaine que je ne connaissais que par la passion de mon épouse. L'engagement, la détermination à promouvoir le cheval des personnes rencontrées lors de mes divers comités force le respect et est gage de pérennité pour la race.

L'initiative sur l'élevage de masse nous a demandé, à nouveau, une forte mobilisation. Cette obligation de devoir se justifier, de remettre en question sans cesse notre façon de travailler est usante, démoralisante. Toutefois nous pouvons retenir de positif de cette votation la confiance témoignée par nos citoyens avec un refus net dans les urnes. Mais également la nécessité de communiquer de façon transparente sur nos pratiques et ce même (surtout) hors période de votation. Je ne pouvais terminer cette rétrospective sans évoquer le triste cas de botulisme vécu en Ajoie. Ce dernier, en tant qu'éleveur, nous touche, nous bouleverse. Il nous rappelle la fragilité de nos exploitations. Ce cas a mis en évidence le manque de couverture d'assurance adaptée pour ce genre de maladie. Pour AgriJura, il s'agira de trouver des solutions pour combler ce manque et ainsi éviter la mise en péril d'une exploitation lors de cas similaire.

7. Structure et projets AgriJura

7.1 Comité

Au cours de ses dix séances, le comité s'est penché sur différents sujets, notamment :

- La Politique agricole 22+ et la stratégie à long terme
- La trajectoire de réduction et ses ordonnances d'application
- Les ordonnances agricoles, notamment celle sur l'élevage
- La campagne contre l'initiative sur l'élevage
- L'augmentation des prix de production
- Les Portes ouvertes à la ferme
- L'arrêt du programme réfugiés
- Le marché laitier
- Le budget cantonal 2023
- Les dégâts dus à la faune
- Le Parc du Doubs
- Le trafic rural de frontières
- Les plans de gestion intégrés (PGI)
- Le fonctionnement interne de la structure

Fin 2022, AgriJura comptait 890 membres.

7.2 Animation rurale et sociétés régionales

Les activités des sections régionales ont pu reprendre leur cours normal lors de l'année 2022 avec la levée des restrictions sanitaires. Le tournus des activités des sections a été remis à jour. Chaque section a désormais une tâche principale durant l'année entre l'organisation des portes ouvertes à la ferme, la journée des écoliers ou l'organisation de la sortie des membres d'AgriJura.

	Portes ouvertes	Rien	Ecoliers	Excursion	AG AgriJura (tournus différent)
2022	CDD	FM	Ajoie	VD	FM
2023	VD	CDD	FM	Ajoie	Ajoie
2024	Ajoie	VD	CDD	FM	CDD
2025	FM	Ajoie	VD	CDD	VD
2026	CDD	FM	Ajoie	VD	FM

	Portes ouvertes	Rien	Ecoliers	Excursion
Franches-Montagnes	2025	2022	2023	2024
Vallée de Delémont	2023	2024	2025	2022
Clos du Doubs	2022	2023	2024	2025
Ajoie	2024	2025	2022	2023

La votation du 25 septembre sur l'initiative élevage était un thème qui a mobilisé les sections régionales durant le milieu de l'année 2022, avec l'organisation de soirées d'informations au mois de juin, la distribution d'œufs durs et de flyers dans les gares ou dans les marchés ou encore la construction de structures en paille.

Les rencontres annuelles de fin d'année, qui n'avaient plus pu être organisées depuis 2019, ont eu lieu durant le mois de décembre dans les 4 sections.

Ajoie. En collaboration avec les Paysannes jurassiennes, la section ajolote a aidé à organiser la journée des écoliers sur une ferme de Porrentruy le mardi 6 septembre. À ce titre, ce sont plus de 220 écoliers qui ont investi le domaine agricole de la famille Gerber. Onze classes, réparties entre la 3^e et la 6^e HarmoS, des écoles primaires de Porrentruy, de Grandfontaine et du cercle scolaire de la Cœuvatte ont pris part à la journée. Le but est de sensibiliser les enfants au monde agricole à travers divers postes répartis dans l'exploitation agricole.



La section s'est aussi fortement mobilisée contre l'initiative élevage du 25 septembre. La section a en effet mis beaucoup de temps et d'efforts à disposition pour la création de plusieurs structures à travers le district.

Clos du Doubs. L'organisation des portes ouvertes à la ferme, le dimanche 12 juin, a mobilisé la section Clos du Doubs durant le premier semestre 2022. Par une belle journée ensoleillée, ce sont environ 800 personnes qui ont visité les 2 exploitations qui ouvraient leurs portes sur les rives du Doubs, entre Soubey et Epiquerez. Les visiteurs ont notamment pu découvrir la fabrication de glaces et de fromage, les divers animaux de la ferme, les bâtiments agricoles et les produits du terroir produits sur les exploitations. La journée a connu un franc succès. En 2023, la journée des portes ouvertes à la ferme sera organisée dans la vallée de Delémont.



Franches-Montagnes. La section taignonne a organisé l'assemblée annuelle d'AgriJura le premier vendredi de mars à Lajoux, assemblée qui n'avait plus pu être organisée sous cette forme depuis 2019. Le retour du Marché-Concours de

Saignelégier a permis à la section de confectionner son traditionnel char pour le cortège du dimanche. La structure mettait cette année en lumière le déséquilibre des priorités financières au niveau fédéral, à l'image du loup et du dernier cheval indigène.



Vallée de Delémont. La section de la vallée de Delémont a été très active au niveau des 125 ans de l'USP. En effet, c'est elle qui a planté et récolté les pommes de terre qui ont servi à la confection du plus grand rösti du monde, élaboré pour l'anniversaire de l'USP. Dans ce cadre, les pommes de terre ont été plantées dans des bacs et mis en évidence dans des endroits publics très fréquentés. Avec la collaboration de la ville de Delémont, ces plantations ont permis d'amener la nature et l'agriculture au cœur de la ville. Une fois récoltées, les pommes de terre ont été acheminées à Berne afin de confectionner le rösti inscrit dans le Guinness book



des records.

La section a aussi organisé la sortie des membres d'AgriJura qui s'est déroulée le mardi 8 novembre dernier sous un soleil radieux. Les membres ont pu visiter une exploitation agricole très dynamique du côté d'Orges (VD) (travaux pour tiers, boucherie à la ferme, porcherie, engraissement bovin, biogaz, mise en commun de la SAU entre plusieurs agriculteurs...)



ainsi qu'un vignoble à

Concise. Les échanges entre les agriculteurs ont été très enrichissants et fructueux.

Jeunes agriculteurs. Le groupe des jeunes agriculteurs jurassiens (JAJ) s'est formé au début de l'année 2012 sous l'impulsion de la Chambre jurassienne d'agriculture et de quelques jeunes agriculteurs de la région. Cette année, le groupe a donc fêté son 10^e anniversaire. Pour marquer le coup, les JAJ ont organisé une soirée à Miécourt dans le cadre de la tournée estivale de Christophe Meyer sur les fermes de la région. Cette soirée s'est déroulée le 3 septembre dernier. Parallèlement à l'organisation de la soirée d'anniversaire, les JAJ ont été très actifs dans la campagne contre l'initiative inutile sur l'élevage. Comme lors de la campagne de juin 2021, les jeunes agriculteurs ont lancé un concours de structures aux abords des routes qui a connu un franc succès avec une vingtaine de structures érigées dans tous les coins du canton. Les JAJ ont aussi participé à la distribution d'œufs durs et de flyers dans les gares de Delémont et Porrentruy. Ils ont en outre été très actifs sur les réseaux sociaux et en rédigeant des courriers des lecteurs dans les journaux. En juin, le groupe des jeunes agriculteurs a organisé une soirée à thème pour aborder le sujet de la production laitière dans le Jura. La sortie du groupe s'est déroulée en novembre et a amené les visiteurs à la découverte de la sucrerie d'Aarberg.

7.3 Réseaux écologiques

Au nombre de sept, les réseaux écologiques portés par AgriJura totalisent 655 adhérents. Les séances d'informations annuelles sur les écoréseaux n'ont pas été organisées en 2022. En effet, il n'y avait pas de grands changements prévus dans les différents réseaux et une séance d'info n'était dès lors pas nécessaire. Néanmoins, un point écoréseau était mis à l'ordre du jour des rencontres annuelles des sections régionales. En parallèle, des informations sont transmises par les canaux d'AgriJura (lettres et SMS). La FRI, mandatée pour la mise en œuvre des projets, est régulièrement sollicitée par des exploitants sur les mesures à mettre en œuvre ou les améliorations possibles.

Les biologistes de la FRI, Luc Scherrer et Yann-David Varennes sont les répondants pour toute question en lien avec la mise en œuvre des réseaux.

Situation 2022 des réseaux écologiques portés par AgriJura

<i>Surfaces en ha Arbres en unités</i>	Nombre d'agriculteurs	Surfaces promotion biodiversité (SPB)	Total contributions versées (en Fr.)	Arbre fruitier haute- tige	Arbre isolé	Jachère florale	Ourllet	Prairie extensive	Prairie peu intensive	Pâturage extensif	Pâturage boisé	Pré à litière	Haut, bosquet et berge boisée
TOTAL	655	4082	3 222 100	33 282	2 588	46	4	1 672	407	974	370	24	190
Ajoie+	112	833	735 025	6454	229	11	0	538	42	118	1	1	42
Baroche +	82	703	512 075	13 733	427	4.4	0	267	25	236	0	2	22
Vallée de la Sorne	74	384	312 830	2655	437	3.7	1	171	32	99	12	2	29
Franches- Montagnes	202	997	750 740	928	75	0	0	195	258	140	343	13	37
Haut-Plateau	61	432	286 150	3128	836	0	0	99	21	240	11	1	18
Haute-Ajoie	54	386	327 665	2301	220	15	1	215	11	89	2	0	26
Vendline- Coeuvatte	70	347	297 615	4083	364	12	2	187	18	52	1	5	16

Données issues du porteur de projet. Des différences d'arrondis sont possibles.

7.4 FarmX, la plateforme de location de matériel agricole

La plateforme a bouclé sa quatrième année d'activités. Le développement de la plateforme a nécessité des investissements pour une meilleure stabilité de l'application, l'implémentation de fonctionnalités et répondre aux attentes et besoins des utilisateurs. Le nombre de réservations qu'affiche la plateforme montre qu'elle est fortement sollicitée (près de 59'200 réservations à fin 2022) et les retours d'utilisateurs se révèlent très positifs. Le nombre de machines publiées est encore insuffisant. Chaque exploitation agricole devrait réfléchir aux machines susceptibles d'être mises en location ou à tout le moins partagées avec certains collègues (mise en location limitée possible sur FarmX). Les thématiques politiques actuelles poussent également au développement de FarmX. Cette dernière a notamment vu l'arrivée de pendillards mis récemment à disposition. L'agriculture de précision et ses machines souvent onéreuses devraient également favoriser l'économie de partage. Le fonctionnement et l'autonomie de la plateforme sont depuis 2021 assurés par FarmX Sàrl, en main des associés (AgriJura, Prométerre, Maschinenring et Seccom).

Déjà aujourd'hui sur FarmX



59178

réservations



4979

utilisateurs



1242

machines



Pour chaque agriculteur, communauté de machines ou entreprise de travaux agricoles

FarmX est la plate-forme suisse de location de machines et services agricoles. Que ce soit

7.5 Pénurie d'électricité dans l'agriculture

Les risques de pénurie énergétique annoncés à l'été 2022 pour l'hiver 2022-2023 ou le suivant ont poussé à sensibiliser le monde agricole. En collaboration avec le service de l'économie rurale et l'état-major cantonal chargé du suivi du dossier, une séance d'information a été organisée. Elle avait pour but d'informer les agriculteurs sur les différentes étapes du plan OSPAR, défini par le Conseil fédéral, ainsi que sur les risques et conséquences liés à chacune des étapes

particulièrement pour le monde agricole. L'inquiétude est différente d'une exploitation à l'autre, selon l'état d'équipement de celle-ci, mais surtout selon le type de production. Les détenteurs de poulets et les exploitations laitières équipées de robots de traite étaient fortement représentés lors de cette séance d'information. Toutes les mesures déjà applicables, ainsi qu'un résumé des risques sont à retrouver dans le rapport d'Agrocleantech (<https://www.sbv-usp.ch/fr/penurie-deelectricite-dans-lagriculture>).

En parallèle, la prestation de réduction de sa consommation d'énergie se poursuit et gagne en importance. Elle permet également de produire et économiser des coûts sur le moyen et long terme. Grâce à la démarche lancée par AgroCleanTech et concertée au niveau romand, les exploitations agricoles peuvent bénéficier d'un audit énergétique de leur exploitation. Le conseil se décline en deux phases. D'abord un conseil d'orientation gratuit pour lequel l'agriculteur saisit les données nécessaires à l'établissement du potentiel d'économies d'énergie. Si le potentiel est suffisant, une seconde phase sous forme d'audit pourra être proposée. L'audit agriPEIK, dérivé des conseils qui se pratiquent dans les PME et adapté à l'agriculture, est subventionné à 50% par SuisseEnergie. Il débouche sur un plan de mesures concrète pour réduire la consommation énergétique.

La personne de contact pour cette prestation est Cédric Linder, Fondation Rurale Interjurassienne, (032 420 74 20, cedric.linder@frij.ch). Infos sur www.agrocleantech.ch.

7.6 PGI

Le concept de PGI reste un exercice très compliqué. AgriJura a remonté à maintes reprises les difficultés et la complexité de cette planification. Alors que les plans de gestion intégrés (PGI) se terminent (Saignelégier et Les Pommerats) ou s'enlisent (Les Breuleux) dans les communes concernées, une discussion entre les services compétents du canton a débouché sur un constat, les processus doivent être revus. Il est ainsi prévu de simplifier la procédure, en la testant notamment via un projet pilote. En lieu et place de recalculer le potentiel fourrager de l'ensemble des pâturages boisés d'une commune, les futurs PGI pourraient se focaliser sur une thématique plus précise et englobant de moins grandes surfaces. L'ENV est actuellement à la recherche d'un pâturage « problématique » pour tester un projet pilote.

7.7 Actions de solidarité

L'agriculture jurassienne a été mise à rudes épreuves en 2022 que ce soit au travers de disparitions dramatiques d'exploitants en activités ou par des événements liés à l'activité agricole. Par son fonds de solidarité, Agrijura a notamment débloqué plusieurs milliers de francs pour tenter d'atténuer un minimum la charge administrative et financière lors de ces passages.

Deux événements marquants ont notamment secoué la branche. En avril, une exploitation avicole devait euthanasier 15'000 poules pondeuses, à la suite de l'apparition de la maladie de Newcastle. Fin de l'été, c'est un cas de botulisme probable qui a décimé le troupeau de vaches laitières d'une famille ajoulote, pertes qui ne furent pas prises en charge par la caisse des épizooties. Pour ce deuxième épisode, Agrijura a mis en place une action de solidarité individuelle baptisée « Noires Terres » afin de répondre aux demandes nombreuses de soutien venues de tous horizons. La solidarité du monde agricole et de la population jurassienne s'est révélée au grand jour. Plusieurs dizaines de milliers de francs ont ainsi pu être récoltées afin de compenser une partie de la perte financière subie.



8. Terrentraide Saràl

La pression sur le marché des travailleurs agricoles se ressent dans les chiffres de Terrentraide Saràl. En effet, tous les dépannages n'ont pas pu être honorés et il est parfois difficile de trouver une personne disponible. Heureusement, les situations critiques ont pu tout de même être résolues, grâce également à la solidarité du monde agricole. Cependant, lors de périodes de fortes demandes, notamment durant les vacances, les exploitants ont dû parfois faire appel à leurs connaissances. En 2023, Agrijura va continuer à démarcher de potentiels nouveaux dépanneurs et dépanneuses, afin d'assurer un service digne de ce nom.

	2018	2019	2020	2021	2022
Demandes de dépannage	13	20	23	18	22
Dépannage effectué	8	11	10	4	11
Mise en relation	2	6	5	6	7
Pas de solution	2	2	2	4	2
Annulé	1	1	3	6	2
Nombre d'exploitations abonnées	38	43	40	41	42
Jours de dépannage effectués	133	126	45	38	105



Pour l'agriculture!

Toutes les assurances à portée de main.

Assurances de personnes	Assurances de choses et sur le patrimoine
<ul style="list-style-type: none"> • Caisse maladie (assurance de base et complémentaires) • Indemnités journalières maladie/accident • Risque / assurance-vie • Prévoyance vieillesse • Protection juridique 	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire ménage • Inventaire de l'exploitation • Bâtiments • RC privée et d'entreprise • Véhicules et casco machines • Bétail • Panneaux photovoltaïques

Les primes de l'assurance de base ont subi une nouvelle augmentation (8%) en 2022, toujours en lien avec l'afflux de personnes (2000) arrivées en 2019 et 2020. Toutes ces personnes (principalement non agricoles) ont quitté Agrisano car notre assurance n'était plus la référence pour les subsides cantonaux. De ce fait, le nombre d'assurés, en assurance de base, est retombé au niveau de 2018. Toutefois, on a pu constater que les primes 2023 se sont, enfin, stabilisées.

L'effectif du nombre d'assurés pour les assurances LCA est stable. Pour rappel, les assurances complémentaires (de soins, indemnité journalière, etc.) sont réservées à la population agricole ou para-agricole. Elles bénéficient de nombreux avantages et de bons rapports qualité/prix.

Assurances	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Diff.
Base LAMal	1'328	1315	1062	996	1115	1'673	3'185	1'611	1'181	- 430
Compl. AGRI-spécial (LCA)	707	744	768	725	712	712	731	739	742	+ 3
Indemnité journalière	278	350	366	386	382	390	396	390	406	+ 16
AGRI-protect (protection juridique)	246	258	274	280	277	278	291	288	289	+ 1

Situation au 1.1

Les couvertures spécifiques au monde agricole, via les produits Agrisano et Emmental, offrent des prestations avantageuses et sur-mesure pour les familles paysannes. 50 exploitations agricoles ont sollicité un conseil global pour vérifier leur portefeuille d'assurances et les solutions de prévoyance.

En complément aux conseils globaux fournis, Prestaterre collabore étroitement dans les dossiers particuliers qui nécessitent une participation et une analyse plus spécifiques (dissolution d'associations, divorces, décès, etc.)

Plus de 295 personnes sont assurées en 2b ou 3b. Ces assurances permettent de s'assurer en cas d'invalidité, de décès et/ou pour la prévoyance professionnelle (épargne).

En 2022, Prestaterre a étroitement collaboré avec pas moins de 330 entreprises (agricoles, para-agricoles et autres).

Année	LPP		LAA		IjM	
	Salaires assurés	Primes	Salaires	Primes	Salaires	Primes
2010	1'014'312.-	119'344.05	3'094'331.-	165'830.70	3'188'141.-	21'310.90
2011	1'109'684.-	131'026.85	3'342'734.-	179'357.10	3'531'139.-	24'080.20
2012	1'173'813.-	137'856.85	3'533'403.-	189'567.40	3'729'815.-	25'364.00
2013	1'213'142.-	150'379.30	3'665'186.-	193'614.70	3'880'153.-	25'905.00
2014	1'236'782.-	162'390.00	3'983'761.-	207'512.00	4'289'674.-	28'587.00
2015	1'323'795.-	154'100.55	4'200'866.-	217'441.40	4'335'906.-	28'645.80
2016	1'353'734.-	160'868.00	4'580'225.-	225'089.70	4'881'109.-	33'520.80
2017	1'501'515.-	182'834.70	4'977'226.-	238'627.90	5'282'840.-	51'133.60
2018	1'555'983.-	188'099.55	5'495'045.-	259'633.10	5'806'008.-	56'861.00
2019	1'687'710.-	203'489.05	5'727'584.-	266'667.40	6'061'136.-	59'681.90
2020	2'282'626.-	293'946.25	6'344'539.-	302'438.30	6'585'111.-	64'978.40
2021	2'527'280.-	317'580.70	7'056'982.-	344'786.50	7'262'854.-	71'480.50

10. Service juridique

Depuis le 1^{er} janvier 2021, AgriJura propose une prestation de renseignement juridique limitée, pour autant que les personnes qui sollicitent cette prestation s'affilient à Agri-protect d'Agrisano. Cette assurance de protection juridique peut compter sur les compétences de la Société rurale de protection juridique (Prométerre). À noter que l'objet pour lequel le renseignement juridique est sollicité n'est pas couvert par la protection juridique qui ne couvre que les nouveaux cas qui se produisent après signature du contrat d'assurance. Relevons également qu'Agri-protect est conçue dans un esprit de défense professionnelle et ne couvre par conséquent pas les litiges entre paysans. La complexité du droit justifie pleinement de disposer d'une protection juridique.

AGRI-PROTECT	Dossiers ouverts	Droit des contrats	Droit administratif	Droit des assurances	Responsabilité civile / droits réels	Droit successoral	Constructions, aménagement du territoire	Droit pénal	Circulation routière	Dossiers en cours
2013	7	4	2	1						24
2014	9	5		1		1	2			18
2015	10	3	5	1	1					17
2016	11	1	3	3				2	2	
2017	6	1	5							14
2018	7	4	2					1		16
2019	6	1	2	2	1					16
2020	13	5	5	1				1		19
2021	6	1	2	2				1		13
2022	3	1			1		1			10

11. Fondation Rurale Interjurassienne

Les effectifs concernant la formation sont réjouissants. S'agissant de la formation supérieure, une nouvelle volée de candidat-e-s à la maîtrise a été ouverte en 2022 avec 6 candidat-e-s. 62 candidat-e-s sont inscrits au brevet agricole, dont 13 en 1^{re} année. 100 apprentis suivent actuellement les cours de CFC et 8 les cours AFP. À noter un renforcement de l'usage du numérique dans la formation agricole : chaque apprenti.e utilise désormais son propre ordinateur en classe et les supports de cours sont disponibles en ligne. Entre les cours, les apprentis peuvent échanger et communiquer via teams.

Concernant la formation continue, l'offre est renouvelée avec 70 cours. Lors de l'élaboration de son programme, la FRI a à nouveau associé les chambres d'agriculture pour définir les thèmes. Les cours mettent l'accent sur l'accompagnement des changements, l'actualisation dans les techniques de production et la maîtrise des coûts, la valorisation des produits et la création de valeur ajoutée. Le numérique est aussi davantage utilisé avec des informations mises en ligne sur internet et des cours en ligne par visioconférence.

AgriJura est impliquée dans les activités de la FRI au travers de sa représentation au Conseil de fondation mais aussi via la collaboration sur des projets communs.

Nombre d'élèves jurassiens

Désignations	91/92	95/96	00/01	05/06	10/11	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23
Agropraticien AFP					3	3	7	3	6	6	8
Agriculteur CFC	88	62	57	77	71	56	56	53	62	57	100
École de chefs d'exploitations (brevet et maîtrise agricoles)	21	13	13	16	25	29	20	26	39	45	62
Employé-e en intendance AFP					8	10	12	7	7	7	10
Gestionnaire en intendance CFC	-	8	23	48	33	35	38	37	32	32	37
Formation de la paysanne (brevet)	-	-	-	13	5	17	19	17	17	13	24

12. Promotion de l'agriculture

12.1 Foire du Jura

Après deux années d'absence, l'agriculture a repris ses quartiers au cœur de la Foire du Jura, sous l'égide d'AgriJura et de ses partenaires du 21 au 29 octobre dernier. Ce sont environ 50'000 visiteurs qui ont parcouru l'espace agricole et qui ont pu se familiariser avec le stand d'AgriJura dédié au bien-être animal ainsi qu'avec les différents animaux de la ferme présents sur l'exposition. Pour faire rayonner l'Espace agricole au-delà de la Foire, une émission quotidienne sur RFJ, diffusée pendant six jours, a permis de faire découvrir aux auditeurs les principales productions agricoles jurassiennes avec différents intervenants.



12.2 Journée Portes ouvertes à la ferme

La troisième journée nationale des portes ouvertes à la ferme s'est déroulée le dimanche 12 juin aux abords du Doubs, rassemblant consommateurs et producteurs. C'est la section Clos du Doubs d'AgriJura qui s'est occupée de l'organisation de la journée, dont le lieu est défini

selon un tournus entre les quatre sections. Environ 800 personnes ont pu, par un beau dimanche ensoleillé, visiter les exploitations des familles Marchand et Queloz, entre Soubey et Epiquez. Un parcours de quelques kilomètres le long du Doubs reliait les deux fermes. Alors que le Brunch à la ferme séduit le public par les papilles grâce aux saveurs de la ferme, les Portes ouvertes se



démarquent en faisant découvrir les coulisses du métier, en expliquant ce que l'on produit et comment on le produit. La formule choisie, concentration de la fête dans une région et parcours passant par plusieurs fermes, a été un succès indéniable et le travail réalisé par les bénévoles y est pour beaucoup. La prochaine journée aura lieu le dimanche 4 juin dans la vallée de Delémont.



12.3 Brunch du 1^{er} août

Lundi 1^{er} août, plus de 250 fermes en Suisse ont ouvert les portes de leurs exploitations à l'occasion du Brunch de la fête nationale. Dans le Jura, six exploitations ont invité le public à déguster les produits du terroir et se rapprocher un peu plus de l'agriculture.



AgriJura remercie toutes les personnes qui se sont engagées pour le succès de cette 30^e édition de ce rendez-vous phare de l'été.

12.4 RFJ s'invite à la ferme

En plus des 6 émissions RFJ en direct de la Foire du Jura, AgriJura a organisé, en collaboration avec la radio locale, 3 émissions *RFJ s'invite à la ferme*. Trois exploitations, réparties dans les 3 districts, ont présenté leurs productions en direct. Sur 3 mercredis entre le 5 et le 19 octobre, les auditrices et auditeurs ont

pu découvrir les coulisses d'une exploitation à une période de forte audience entre 16h et 18h.

Présenter ce que l'on produit, ce que l'on met en place pour une production durable (environnement, bien-être animal), diversité des activités, savoir-faire, enjeux de l'agriculture, origine de nos denrées alimentaires, ce que le consommateur a à gagner d'acheter local et indigène: autant d'éléments que l'émission *RFJ s'invite à la ferme* a pu aborder lors des différents passages à l'antenne.

12.5 Capsules TV

Sous le titre « Terre à Terre » et en collaboration avec Rossé Communication Productions, AgriJura a réalisé une troisième et quatrième saisons de reportages TV mettant en scène un-e exploitant-e expliquant une facette de sa production. Le but est de donner la parole aux praticiens et d'utiliser ces vidéos sur les réseaux sociaux. Vous trouverez tous les épisodes des saisons 1 à 4 de cette série sur la page Facebook d'AgriJura (<https://www.facebook.com/agrijura/>).



Retrouvez aujourd'hui l'épisode 22 de notre série Terre à terre. Dans cet épisode, Stéphane Balmer, de la ferme du Solvat à Courcelon, nous présente sa production de pommes de terre. 🍷
🍷 La demande en pomme de terre est forte, puisque chaque Suisse en consomme plus de 45 kg par année. L'exploitation Balmer en produit environ 100 tonnes par an, ce qui est très apprécié des consommateurs qui affectionnent de plus en plus les produits de proximité 😊



Durant l'année 2022, deux pages « Fenêtre sur la campagne » ont été produites et publiées dans *Le Quotidien Jurassien* comme projet complémentaire cantonal « Paysans suisses. D'ici avec passion. »

Durant l'été, plusieurs fermes ont accueilli la tournée de Christophe Meyer rassemblant à nouveau des milliers de personnes.

En marge de la fête de la nature à Delémont, AgriJura a publié un article dans le journal de la ville traitant du respect des surfaces agricoles et du comportement à adopter dans la nature.

« NATURE EN VILLE »

Respectons le patrimoine agricole : rappel des comportements à adopter dans les espaces naturels

L'activité de printemps inclut le patrimoine à visiter, à se promener. Le charme des abords de cours d'eau ainsi que les balades à la campagne attirent énormément de personnes. Il ne faut cependant pas oublier que les abords de cours d'eau, les pâturages et les champs ne sont pas des chemins ou des places de pique-nique.

Le monde agricole constate une augmentation des incivilités liées aux passages sauvages dans les zones de biodiversité aux abords des cours d'eau, dans les prés et dans les champs, ainsi qu'un accroissement du nombre de déchets jetés ou abandonnés par négligence dans des endroits proches de ces sites.

Les agriculteurs ont subi de plein fouet les conséquences de ces comportements. Ils ont vu leurs surfaces agricoles envahies par des déchets, des déchets qui ont pu nuire à la production de leur produit. Ils ont vu leurs surfaces agricoles envahies par des déchets, des déchets qui ont pu nuire à la production de leur produit.

Le rôle des surfaces de production de la biodiversité

Les surfaces de production de la biodiversité sont des surfaces agricoles qui jouent un rôle essentiel dans la production de notre alimentation. Elles sont donc à protéger et à respecter.

Respecter les surfaces agricoles

Il est important de respecter les surfaces agricoles pour garantir la production de notre alimentation. Cela implique de ne pas jeter de déchets, de ne pas faire de feux de camp et de ne pas utiliser de produits chimiques de manière abusive.

Respecter les infrastructures habituelles et ne pas les utiliser de manière abusive

Il est également important de respecter les infrastructures habituelles des zones rurales, telles que les chemins, les sentiers et les routes. Cela implique de ne pas les utiliser de manière abusive et de les maintenir en bon état.

Plus de détails sur les surfaces agricoles

Plus de détails sur les surfaces agricoles et les comportements à adopter dans les espaces naturels sont disponibles sur le site de l'AgriJura.

AGRICULTURE

Merci à tous pour l'attention portée à nos surfaces agricoles et à ce qui se passe sur les surfaces agricoles.

Plus de détails sur les surfaces agricoles

Plus de détails sur les surfaces agricoles et les comportements à adopter dans les espaces naturels sont disponibles sur le site de l'AgriJura.

En collaboration avec la CAJB, AgriJura était aussi présente à la fête de la tête de moine, les 30 avril et 1^{er} mai. Les visiteurs ont pu se familiariser avec les animaux de la ferme et diverses thématiques en lien avec la détention animale.

13. AJAPI

Programme	Contrôles 2022	Programme	Contrôles 2022
PER	698	AQ viande	59
SRPA / SST	654	Chevaux FM	63
Contrôles officiels de base	240	Exigences de base	77
Réseaux écologiques	42	Suisse Garantie	61
Protection des eaux	111	Biodiversité	56
IP-Suisse	210	Alpe et montagne	0
Qualité du paysage	40	Pollinisateurs	17
Extenso	21	Estivage	14
Efficienc e des ressources	16	AOP Gruyère et TDM	14

14. Programme d'activités 2023

Politique agricole et marchés

- Suivi du traitement de la PA22+ aux Chambres fédérales.
- Révision de la loi sur la chasse concernant les grands prédateurs.
- Contacts avec les partenaires commerciaux et institutionnels.
- Défense des budgets cantonaux en faveur de l'agriculture.
- Campagne « Perspective Suisse » pour les élections fédérales.

Aménagement du territoire

- Suivi de la révision des plans d'aménagement local.
- Consultation sur la révision du Plan Directeur Cantonal.
- Initiative « Paysage » et LAT2 aux Chambres fédérales.

Organisation et sections régionales

- Fonctionnement autonome des comités avec présence d'un collaborateur.
- Poursuite tournus des activités (Portes ouvertes à la ferme, écoliers à la ferme, excursions inter-régions).
- Soutien aux exploitations en difficulté par le fonds de solidarité

Environnement, énergie et climat

- Consultation du « Plan climat Jura ».
- Développement de l'outil AgrolImpact pour les bilans CO₂.
- Conseils et animation dans les réseaux écologiques.
- Initiative Biodiversité et préparation d'une campagne probable.

Promotion de l'agriculture

- Mise en œuvre des projets cantonaux de la nouvelle campagne « Paysannes & paysans suisses ».
- 4^e édition des Portes ouvertes à la ferme.
- Participation à la Foire du Jura.

Techniques agricoles et énergies renouvelables

- Consolidation de la plateforme FarmX.
- Développement et soutien aux biogaz agricoles.

Organisation AgriJura

- Étude pour un éventuel déménagement d'Agrijura et ses filiales.
- Poursuite de la responsabilisation des collaborateurs et collaboratrices.
- Contacts avec les organisations partenaires.

Agissez en pro, abonnez-vous!



Agri HEBDOMADAIRE PROFESSIONNEL AGRICOLE DE LA SUISSE ROMANDE

Mes coordonnées

Nom
Prénom
Rue/N°
NPA/Localité
Téléphone
E-mail
Date
Signature

Je désire offrir Agri à:

Nom
Prénom
Rue/N°
NPA/Localité
Téléphone
E-mail

Bulletin à envoyer au Journal Agri, CP 1080,
1001 Lausanne ou scanné à abo@agrihebdo.ch
www.agrihebdo.ch



135.- 1 AN PAPIER + NUMÉRIQUE

- accès e-paper - archives dès 1999 - **CADEAU** couteau



70.- 6 MOIS PAPIER + NUMÉRIQUE

- accès e-paper - archives dès 1999



110.- 1 AN NUMÉRIQUE

- accès e-paper - archives dès 1999

35.- 3 MOIS (12 éditions papier)

Offre non renouvelable

Lajoux, Maison des Œuvres, vendredi 4 mars 2022, 9 h 30

Ordre du jour adopté

1. Ouverture de l'assemblée par le président d'AgriJura
2. Message des autorités
3. Désignation de scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 août 2021
5. Rapport d'activités 2021
6. Comptes 2021
7. Budgets 2022
8. Désignation de l'organe de révision des comptes
9. Programme d'activités 2022
10. Élections
 - a. Président
 - b. Comité
11. Informations sur les activités de l'USP (*Élevage de masse et 125^e anniversaire*)
12. Divers

1. Ouverture de l'assemblée par le président d'AgriJura

Nicolas Pape ouvre l'assemblée à 10 h 00 devant 69 ayants droit, 35 invités et 28 élèves de la FRI. Il revient sur la situation climatique 2021 et notamment le printemps et l'été très humides qui ont été mauvais, voire catastrophiques pour les diverses cultures et céréales. Le Covid nous a encore tenus en haleine durant l'année 2021, empêchant la tenue de notre assemblée générale en présentiel et de la Foire du Jura. Pour le reste, tout a été mis en œuvre pour pouvoir effectuer les activités de défense professionnelle dans les meilleures conditions.

L'année 2021 a été marquée par la campagne dite du deux fois non aux « initiatives phytos extrêmes ». Le résultat pour le canton du Jura a été bien au-delà de nos espérances, avec des agriculteurs qui se sont dans leur grande majorité investis dans la campagne. Dans la foulée, AgriJura a travaillé conjointement avec les chambres d'agriculture romandes et l'USP sur la prise de position concernant l'initiative parlementaire 19.475 « réduire le risque de l'utilisation des pesticides ». AgriJura a été très précis dans ses diverses revendications concernant cette consultation, et a par exemple demandé que des moyens financiers supplémentaires soient débloqués afin de financer les contraintes et prestations plus élevées.

Au niveau des marchés, le président souligne que le marché de la viande bovine s'est très bien tenu en 2021 et que la totalité des marchés de bétail ont pu être organisés. Il en va hélas autrement pour le marché de la viande de porc où les prix ont été dérisoires. Concernant le lait, malgré une embellie des prix, ceux-ci restent trop bas et ne couvrent pas l'augmentation des coûts de production. L'astreinte à la traite devient aussi un problème dans notre région, même dans la production de lait de fromagerie. Le marché des céréales a été très peu rémunérateur en raison des conditions météo et des rendements très faibles. La betterave reste toujours sous pression, en raison du marché, mais également en raison de la pression politique et agronomique.

Le président vient ensuite sur les défis à venir. Ainsi, en 2022, avec le retour du loup dans les contrées jurassiennes, il s'agira pour AgriJura de défendre au mieux les intérêts des éleveurs qui pourraient être touchés par cet animal. Une pression politique conséquente devra être exécutée afin que les dégâts soient indemnisés au mieux, mais également que les tirs soient exécutés rapidement. Comme nous le prédisions, les initiatives touchant les milieux agricoles continuent d'affluer. Ainsi, en 2022,

une nouvelle mobilisation de notre profession sera nécessaire afin de contrer l'initiative contre l'élevage de masse. Il s'agira de mettre le plus en évidence tous les efforts consentis pour le bien-être animal. AgriJura a également la volonté de soutenir la production laitière dans notre région herbagère. Un groupe de travail a été récemment constitué, le but étant de faire une réflexion générale sur cette production dans notre région et de trouver des leviers afin d'influer sur tous les postes de charges de cette production. Voilà les principaux défis pour 2022.

Le président salue les autorités présentes, notamment la présidente du Parlement jurassien Brigitte Favre, le ministre Jacques Gerber, le conseiller aux États Charles Juillard, le maire de Lajoux François Brahier, le membre de direction de l'USP Michel Darbellay, le chef ECR Jean-Paul Lachat, le chef de l'ENV Patrice Eschmann, le vétérinaire cantonal Flavien Beuchat, le directeur de la FRI Olivier Girardin, le président de la FRI Noël Saucy, le président d'Agora et de la CAJB Bernard Leuenberger, le directeur de la CCIJ Pierre-Alain Berret, les invités, les élèves de troisième année des classes de la FRI ainsi que les représentants de la presse.

L'ordre du jour est accepté sans remarque. M. le ministre Jacques Gerber arrivant plus tard, le point 2 sera scindé en deux parties, avec le message de M. le ministre avant le point 11.

Concernant les excusés, une liste des personnes excusées est disponible au secrétariat d'AgriJura.

2. Message des autorités

Madame Brigitte Favre, présidente du Parlement jurassien

Madame Favre salue les personnes présentes et transmet les salutations du Parlement. Elle suit avec attention la politique agricole et rappelle que ce thème est important au sein du législatif cantonal. La crise du Covid a mis en avant la production locale et a permis à diverses branches agricoles de bénéficier d'une forte demande. Cela a permis de mettre en avant le travail des agriculteurs. Elle remercie AgriJura pour le travail effectué en faveur de l'agriculture. Beaucoup de défis attendent la branche. Le loup, qui a fait son apparition dans le canton est par exemple un grand défi pour l'agriculture cantonale.

La présidente du Parlement jurassien rappelle que la situation financière du canton du Jura est tendue. À l'avenir, les pressions sur le budget cantonal seront de plus en plus fortes et tous les secteurs devront faire face à une baisse de moyens financiers afin d'équilibrer le budget. L'agriculture ne pourra pas échapper à ces baisses. Néanmoins, elle annonce que les parlementaires jurassiens soutiendront l'agriculture. Elle souhaite une bonne récolte et une année agricole fructueuse à toutes les agricultrices et tous les agriculteurs.

Monsieur François Brahier, maire de Lajoux.

Monsieur Brahier salue les personnes présentes et souhaite la bienvenue à la Maison des Œuvres à Lajoux. Pour faire connaissance avec sa commune, il invite l'assemblée à participer à la balade gourmande qui aura lieu en août à travers le territoire communal. Le lieu de l'invention de la girolle, l'école, l'église, le bec de Lajoux, la boulangerie, etc. sont divers éléments qui pourront être admirés lors de cette balade. Il rappelle que les habitants de Lajoux sont des combattants, preuve en est le combat mené contre la place d'arme il y a plus de 50 ans.

Le maire revient sur les événements tragiques en Ukraine qui plongent le monde dans le désarroi. Avec ce conflit, les prix des marchandises augmentent et les marchés agricoles sont porteurs. Il conclut en souhaitant une bonne année agricole et une bonne assemblée à toutes et tous.

3. Désignation de scrutateurs

Le président propose quatre scrutateurs : John Moser, Rémy Jolidon, Christophe Von Däniken et Romain Beuret. L'assemblée les élit.

4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 août 2021

L'assemblée 2021 s'est tenue par voie de presse. Le PV de l'assemblée générale du 17 août 2021, publié dans le rapport annuel et disponible sur le site internet d'AgriJura, est soumis à l'assemblée qui l'approuve sans remarque.

5. Rapport d'activités 2021

Le directeur François Monin présente le rapport d'activités 2021.

Un été pourri. Nos exploitations ont subi de plein fouet l'épisode orageux violent de l'été 2021. Les conséquences sont lourdes et la trésorerie est une fois de plus mise à mal, notamment pour la production végétale et céréalière. Les herbages, les céréales, la betterave avec des taux de sucre bas, mais aussi parfois le maïs ont le plus souvent souffert de l'humidité. Certains blés étaient tout simplement impropres à la consommation, même animale. Les pertes furent ainsi sèches, sans mauvais jeu de mots. Il est nécessaire de reconsidérer l'importance des réserves, qu'elles soient financières ou fourragères. Des possibilités d'assurances récoltes reviendront assurément à l'agenda politique, quel que soit le sort qui sera réservé à la PA22+.

Politique agricole. AgriJura a soutenu la suspension de la PA22+ auprès des parlementaires. La raison principale était la diminution esquissée des revenus agricoles de plusieurs centaines de millions de francs, selon les simulations d'Agroscope. La complexification du millefeuille administratif pour les familles paysannes était également problématique. AgriJura s'attend à ce que des réponses et modifications législatives soient tout de même introduites à moyen terme pour certaines adaptations nécessaires, comme la couverture sociale du conjoint et le soutien à une assurance récolte.

Trajectoire de réduction. AgriJura a répondu à la consultation concernant l'initiative parlementaire 19.475 « Réduire les risques de l'utilisation des pesticides » durant l'été 2021, en s'opposant aux nombreuses idées de programmes supplémentaires qui n'étaient pas en lien avec la trajectoire. Le Conseil fédéral présentera en avril 2022 ses décisions définitives et les changements entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2023.

Initiatives phytosanitaires extrêmes. Le peuple s'est prononcé en juin 2021 sur les initiatives phytosanitaires extrêmes en les rejetant massivement. Le canton du Jura est le deuxième canton de Suisse romande qui a refusé le plus massivement ces deux textes. Ce résultat démontre, à l'instar du soutien à la sécurité alimentaire, que le canton du Jura a une sensibilité agricole accrue et un soutien envers son agriculture très présent.

Arrivée du loup. En 2021, la présence du loup a été prouvée dans les contrées jurassiennes. Un souci supplémentaire pour tous les éleveuses et éleveurs. AgriJura s'engage actuellement auprès de l'office de l'environnement sur les demandes d'indemnisations, les mesures de protection, ainsi qu'au niveau fédéral pour faciliter le tir.

Évolution structurelle. 909 exploitations ont été recensées en 2021 dont 718 PER et 191 BIO. La surface moyenne s'approche des 45 ha. Le taux de cessation d'activités est le plus faible de Suisse dans notre canton, grâce à des grandeurs d'exploitation adaptées aux marchés et à la politique agricole. Néanmoins, la moitié des chefs d'exploitation du Jura ont aujourd'hui plus de 50 ans, ce qui posera des questions lors de reprises à court terme. L'agriculture jurassienne engage plus de 1500 personnes à plein temps.

Production biologique. La production biologique progresse et représente aujourd'hui plus de 20% des exploitations pour plus de 20% de la SAU. Le Jura se situe au-dessus de la moyenne suisse et en tête des cantons romands.

Production laitière. Malgré des prix en hausse, mais non rémunérateurs, la production laitière est repartie en 2021 à la hausse avec un volume estimé à 92.9 millions de kg, après une année 2020 historiquement basse. La production de lait de fromagerie totalise 31% des quantités et quelques

producteurs ont pu rejoindre cette filière valorisante. AgriJura lance une stratégie « Lait Jura 2030 » afin de fixer des objectifs pour la production jurassienne à l'horizon 2030.

Marchés publics de bétail. 3824 bovins ont été commercialisés, soit 205 de plus qu'en 2020, année marquée par l'annulation de 6 marchés à cause de la situation sanitaire. En comparaison à 2019, les apports sont en baisse. Les prix de la tabelle Proviande atteignent en 2021 des prix historiquement hauts. Malgré cela, la surenchère moyenne reste élevée en 2021 avec près de 37 centimes. La transparence des prix sur les marchés a ainsi permis de ramener près d'1.2 mio de francs supplémentaires dans les poches des agriculteurs.

Réseaux écologiques. 7 réseaux sont portés par AgriJura. Nous comptons 650 exploitations participant à un ou plusieurs de nos réseaux pour un total de 4'064 ha de SPB.

FarmX, plateforme de machines. D'un petit projet de calendrier partagé, la plateforme de partage de machine a pris une envergure nationale, grâce au soutien de l'OFAG et au concours de plusieurs partenaires et sponsors. FarmX est lancée et progresse. FarmX, c'est 40'000 réservations effectuées, plus de 4000 utilisateurs et bientôt 1100 machines publiées et à disposition.

Promotion de l'agriculture. La promotion de l'agriculture occupe une place importante pour AgriJura, quand bien même nous sommes dans un canton rural où la population est encore proche de son agriculture. Les différentes actions déployées se veulent complémentaires.

Secteur assurances. Les conseils globaux ont été effectués pour 45 exploitations agricoles afin de déterminer sur les couvertures correspondent effectivement aux besoins. Cela s'inscrit également dans la campagne nationale pour la couverture sociale du conjoint et de la conjointe. Près de 310 entreprises ont sollicité des couvertures d'assurance auprès de Prestaterre CJA Sàrl.

Terrentraide dépannage agricole. Terrentraide a assumé 38 jours de dépannage en 2021. Un niveau bien inférieur à l'année dernière mais pour un nombre de dépannages plus similaire. Terrentraide reste une solution de secours appréciée, après avoir épuisé toutes les possibilités de remplacement par la famille ou le voisinage.

François Monin conclut en relevant les nombreuses sollicitations et attentes à l'égard de la défense professionnelle. AgriJura s'efforce d'y répondre dans la mesure de ses possibilités. Il remercie ECR et FRI pour l'étroite collaboration, ainsi que le comité. Le directeur souligne la chance pour AgriJura de compter sur un personnel compétent. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs a ainsi permis une transition sans encombre à la direction de l'organisation. Il profite de la tribune pour exhorter l'assemblée de rester optimiste et de sentir la chance d'être là aujourd'hui, en ces temps où la guerre en Europe n'appartient plus aux livres d'histoire.

Le rapport est mis en discussion. La parole n'est pas demandée. Le rapport d'activités est accepté.

6. Comptes 2021

François Monin présente les comptes 2021 d'AgriJura qui bouclent sur un bénéfice de 12'183.08 CHF.

Prestaterre affiche un bénéfice de 3'655.37 CHF

Terrentraide présente un bénéfice de 3'551.07 CHF

La fiduciaire GNG Révision Sàrl a vérifié les comptes AgriJura, Prestaterre et Terrentraide. Présent à l'assemblée, son mandataire, Olivier Godat donne lecture du rapport de vérification. Il garantit que les comptes arrêtés au 31.12.2021 sont conformes aux lois suisses et recommande à l'assemblée de les approuver tels que présentés et de donner décharge aux organes d'AgriJura. L'assemblée accepte les comptes 2021 à l'unanimité et donne décharge à ses organes.

7. Budget 2022

Le déficit projeté d'AgriJura s'élève à 14'550.00 CHF. Pour Prestaterre, le bénéfice projeté est de 1'380 CHF. Le bénéfice projeté de Terrentraide s'élève à 4'010.00 CHF.

Intervention :

M. Brice Prudat demande quel est budget pour contrer l'initiative sur l'élevage de masse. *Réponse de François Monin* : le montant prévu au budget 2022 est de 20'000.-

Les budgets des trois entités AgriJura, Prestaterre et Terrentraide 2022 sont acceptés à l'unanimité moins une voie.

8. Désignation de l'organe de révision des comptes

Le comité propose de renouveler le mandat de révision à GNG Révision Sàrl. L'assemblée accepte le choix de GNG Révision Sàrl pour la révision des comptes 2022.

9. Programme d'activités 2022

François Monin présente le programme d'activités 2022 qui se résume comme suit :

- **Politique agricole et marchés** : campagne contre l'initiative « Élevage de masse » ; réponse au postulat concernant la PA22+ aux Chambres fédérales ; révision de la loi sur la chasse concernant les grands prédateurs ; contacts avec les partenaires commerciaux et institutionnels ; défense des budgets cantonaux en faveur de l'agriculture.
- **Aménagement du territoire** : plan spécial cantonal Périmètres réservés aux eaux ; suivi de la révision des plans d'aménagement local ; participation à la deuxième révision du Plan Directeur Cantonal.
- **Organisation et sections régionales** : fonctionnement autonome des comités avec présence d'un collaborateur ; poursuite tournus des activités (Portes ouvertes à la ferme, écoliers à la ferme, excursions inter-régions) ; soutien aux exploitations en difficulté par le fonds de solidarité
- **Environnement, énergie** : mise en place de mesures de protection adaptées à la région pour lutter contre les grands prédateurs, accompagnement du programme phytosanitaire cantonal, conseils et animation dans les réseaux écologiques.
- **Promotion de l'agriculture** : mise en œuvre des projets cantonaux de la campagne « Paysans suisses. D'ici par passion » ; troisième édition des Portes ouvertes à la ferme ; participation à la Foire du Jura post-covid.
- **Techniques agricoles et énergies renouvelables** : consolidation de la plateforme FarmX ; développement et soutien aux biogaz agricoles ; séchage de fourrage avec appuis de la HAFL.
- **Organisation AgriJura** : réélection du comité pour un nouveau mandat : remplacer Romain Surdez et Pierre-André Hulmann au comité d'AgriJura ; numérisation des archives.

Interventions :

M. Vincent Wermeille trouve que la production laitière n'est pas assez présente dans la formation agricole CFC.

Réponse de M. Olivier Girardin, directeur de la FRI : AgriAliform remet actuellement à jour la formation agricole. La Romandie était favorable à 4 ans de formation linéaire et non à 3 ans et une année facultative comme proposé actuellement. Avec une année supplémentaire, la production laitière pourra être plus développée dans les cours. Il rappelle que la défense professionnelle est très active dans la révision de la formation.

M. Brice Prudat signale que les paysans qui soutenaient les initiatives phytos ont beaucoup souffert en juin dernier. Il s'est opposé au budget à cause des 20'000.- prévus contre l'initiative sur l'élevage de masse et demande qui a décidé d'investir une telle somme dans la campagne.

Il demande aussi à AgriJura qu'est-ce qu'il faut faire pour s'opposer au PDR du SIDP et pourquoi la chambre n'a rien fait contre ce projet qui provoquera la perte de bonnes terres agricoles.

Réponse de Nicolas Pape : Le président rappelle que le débat doit rester respectueux et que c'est la volonté d'AgriJura. Concernant le budget pour l'initiative sur l'élevage de masse, c'est le comité qui en a décidé ainsi.

Il passe ensuite la parole à *M. François Monin* qui répond à la deuxième question : le PDR du SIDP n'est pas encore en consultation publique. AgriJura s'est engagé pour une utilisation responsable des sols et dans ce cadre, il prendra position sur le PDR du SIDP.

Le programme d'activités est accepté sans autres remarques, à l'unanimité.

10. Élections

a. Président

Le mandat de 4 ans du président Nicolas Pape arrive à son terme. Romain Surdez, vice-président, prend la présidence de l'assemblée. Il explique que personne d'autre ne s'est présentée pour prendre la présidence. Il demande également à l'assemblée, si une candidature de dernière minute souhaite se manifester. Personne ne revendique la présidence d'AgriJura. Le comité propose donc de réélire Nicolas Pape pour un nouveau mandat de 4 ans.

Nicolas Pape nous donne ensuite ses motivations pour se représenter et est réélu à l'unanimité. Il est félicité par le comité.

b. Comité

Nicolas Pape explique que, arrivés au terme maximal de 3 mandats, deux membres du comité ne sont pas rééligibles.

Les membres sortants suivants se représentent : Corinne Gerber, Thierry Blaser, Stéphane Balmer, Jean-Bernard Chavannes, Vincent Boillat et Sylvain Quiquerez. Ils sont réélus à l'unanimité.

Les nouveaux membres du comité proposés sont : Jérémy Vermeille, membre et nouveau président de la section Franches-Montagnes. Il donne ses motivations à se présenter et est élu à l'unanimité.

Corentin Marchand, membre de la section Clos du Doubs, se présente et donne ses motivations à rejoindre le comité d'AgriJura. Il est élu à l'unanimité.

Romain Surdez et Pierre-André Hulmann, membres sortants, sont remerciés pour avoir œuvré pendant 12 ans en faveur de la défense professionnelle et pour tout le temps qu'ils ont consacré au comité.

Le président annonce que les recherches de membres pour le comité étaient axées sur des femmes, malheureusement aucune femme disponible n'a pu être présentée.

2. Message des autorités

Monsieur le Ministre de l'Économie Jacques Gerber.

Le Chef du département de l'économie et de la santé salue les personnes présentes et transmet les salutations du Gouvernement.

Il revient sur la période que nous venons de traverser lors des deux dernières années, où la vie s'est pratiquement arrêtée. La consommation locale a été boostée lors de cette période. La crise du Covid a été une campagne marketing forte pour l'agriculture. La garantie d'approvisionnement est

vulnérable, ce que nous avons probablement oublié. Les enseignements de cette crise sont multiples et nous nous sommes rendu compte de l'importance d'une production agricole locale.

Le conflit actuel en Ukraine montre avec quelle rapidité des champs de tension peuvent se créer. La Suisse dépend des pays qui l'entourent, pour sa consommation et pour son économie. Le Ministre rappelle l'importance d'une sécurité alimentaire forte pour notre population.

Les systèmes agricoles doivent encore évoluer. La production doit rester la priorité de l'agriculture en réduisant l'impact sur l'environnement et le climat.

La crise en Europe entraînera quelles conséquences sur l'agriculture et sur l'économie ? Elle va probablement confirmer les comportements nés pendant la crise covid, avec un regain de la consommation locale.

D'ici fin avril, le Conseil Fédéral va avaliser la trajectoire de réduction. Ce sont de nouvelles mesures à tenir et de nouveaux défis pour le monde paysan. De nouveaux programmes seront proposés. Les services de l'Etat jurassien seront chargés de la mise en œuvre de ceux-ci.

La République et Canton du Jura devra se positionner sur un paquet d'ordonnance concernant le soutien aux races indigènes. Le Gouvernement fera tout pour maintenir les primes à l'élevage sur le cheval Franches-Montagnes. Un courrier signé du Gouvernement jurassien a été envoyé à Guy Parmelin pour lui exposer les préoccupations des éleveurs.

Le Jura dispose des plus grandes exploitations de Suisse. Le Gouvernement a des objectifs d'ici 2030 tels que remaniements parcellaires et améliorations structurelles. Certaines priorités devront néanmoins être définies à la suite de l'état des finances cantonales. C'est un travail compliqué mais indispensable. Tous les secteurs devront s'y plier.

Le Ministre présage que la sortie de crise Covid aidera à passer le cap. Il souligne que certains secteurs se portent bien, tel que la vente de chevaux Franches-Montagnes qui a été boostée par la crise. Il félicite les agriculteurs pour leur engagement tous les jours de l'année en faveur du paysage et de la production de nourriture. Dans notre canton, la nature a toute sa place. Il souhaite une excellente année agricole, une bonne météo et plein succès avec les animaux à toute l'assemblée.

11. Informations sur les activités de l'USP (*Elevage de masse et 125^e anniversaire*)

Michel Darbellay, membre de la direction de l'USP et ancien directeur d'AgriJura, remercie les membres pour leurs engagements et AgriJura de l'avoir invité à son assemblée, à laquelle il est ravi de participer. Il donne ensuite les informations de l'Union Suisse des Paysans. En préambule, il revient sur la crise en Ukraine qui provoque une hausse du prix des engrais et une hausse moyenne des coûts de production de 5%. 2021 a été une année extrême avec la météo et avec les initiatives phytos. Il remercie encore les agriculteurs pour l'engagement lors de cette campagne.

L'USP fête cette année son 125^e anniversaire. À cette occasion, plusieurs choses seront mises en œuvre. Le jubilé sera intégré dans tous les événements de l'USP et une grande manifestation sera prévue le 19 septembre sur la place fédérale. Pour cette occasion, chaque chambre d'agriculture devra produire des pommes de terre dans le but de créer le record mondial de rösti sur la place fédérale.

L'USP remet un présent à chaque organisation : un arbre, symbolisant l'attachement à la terre, la foi en l'avenir et l'importance que les familles paysannes accordent à la production durable et à la biodiversité.

Michel Darbellay nous parle ensuite du prochain défi qui attend le monde paysan : l'initiative sur l'élevage de masse, qui sera soumise au peuple probablement en septembre prochain. L'initiative est inutile vu l'état de bien-être des animaux en Suisse. L'élevage de masse n'existe pas en Suisse, tout est réglementé au centimètre près. De plus, la loi sur les effectifs maximums limite la taille des élevages.

Cette initiative veut imposer les normes de détention de Bio Suisse selon le cahier des charges de 2018 à tous les modes de production, anéantissant les efforts effectués jusqu'ici. SRPA obligatoire, vœux par lots de maximum 20 têtes, porcs ayant accès à un parcours extérieur dès 50 jours, maximum deux fois 2'000 poules par exploitation, telles seraient les contraintes MINIMUM imposées par le texte. Les conséquences seraient énormes pour la production indigène, avec un recul de la production porcine de 50%, un recul de la production de volaille de 80%, et un effet sur les prix, favorisant le tourisme d'achat. Tout cela se ferait au détriment du bien-être animal, diminué sous l'effet de l'augmentation des importations.

Pour garder une production similaire à aujourd'hui, il faudrait construire 20'000 poulaillers mobiles pour les poulets d'engraissement et 1600 poulaillers pour pondeuses, ce qui n'est pas applicable avec la LAT. De plus, il est inapplicable de vouloir définir des normes d'importations, à cause des accords internationaux. En résumé, l'initiative est inutile, c'est le comportement d'achat qui doit être priorisé.

La campagne commence actuellement en informant le public agricole. Des drapeaux seront distribués par les chambres d'agriculture. La mobilisation doit être importante. Tout le monde est concerné, même les agriculteurs sans animaux. Si une initiative soumet les normes bios à la production animale, rien ne dit qu'une autre initiative ne les soumettra pas à la production végétale dans le futur. De plus, les chambres fédérales peuvent aller plus loin que l'initiative, car elle ne définit que les normes minimales via le cahier des charges de bio Suisse.

À la suite de la présentation, Michel Darbellay est remercié pour les 9 années passées à la tête d'AgriJura. En effet, à la suite du covid, il n'avait pas été possible de le remercier en présentiel devant les membres d'AgriJura.

12. Divers

M. **Loïc Eggenschwiller** remercie AgriJura pour le travail effectué durant l'année. Il se présente en tant que futur gérant de la SSJ, lui qui est déjà dans le monde de la céréale avec la malterie. L'année 2021 a été mouvementée avec les récoltes. Les coopérateurs SSJ ont décidé de poursuivre les activités de Certisem durant les prochaines années, les défis seront nombreux. Loïc Eggenschwiller se réjouit de travailler avec les agriculteurs. Les objectifs restent inchangés : produire de la semence de qualité, continuité du savoir-faire, garantir une autonomie stratégique de l'agriculture de la région, rester compétitif sur le marché suisse de la semence. Des surfaces de multiplication sont encore recherchées. Cette année, Certisem aura 100 ans et une manifestation est prévue le samedi 11 juin.

Mme. **Céline Odiet** revient sur le fait qu'aucune dame n'ait été proposée pour le comité, bien qu'elle ait conscience que la proposition ait été soumise à bon nombre d'entre-elles. Elle propose aux messieurs d'encourager les dames à venir à l'assemblée et de s'investir dans les exploitations. Nicolas Pape la remercie pour son intervention et informe l'assemblée que la représentante au comité d'AgriJura pour les JAJ sera féminine.

M. **Thomas Stettler** revient sur la présentation du ministre. Il est inquiet de la présence du loup. Il propose au ministre d'acheter des cartouches contre le loup.

Réponse du président d'AgriJura : Cela n'est pas si simple et il faut passer par la législation fédérale.

M. **Daniel Pape**, président de la fédération jurassienne d'élevage ovin et caprin, est également inquiet quant à la venue du loup. Il salue le canton qui veut indemniser les barrières. À long terme, il faut trouver d'autres solutions. Avec le loup, l'élevage est mis en cause sur de grandes étendues.

Réponse du Président d'AgriJura : il espère que le loup ne s'attaquera pas aux humains, mais en attendant que le monde politique ne bouge, l'agriculture devra en subir les conséquences.

M. **Bernard Leuenberger**, président de la CAJB et d'Agora, adresse les salutations des organisations. Il félicite Nicolas Pape pour sa réélection au comité. La Fête de la tête de moine aura lieu les 29, 30 avril et 1^{er} mai. Une nouvelle secrétaire générale a été nommée à la CAJB en la personne de Tessa Grossniklaus. L'AG de la CAJB aura lieu le 10 juin. L'année prochaine, Bernard Leuenberger remettra sa présidence.

Mme. **Pauline Queloz** transmet les salutations de la Fédération suisse du Franches-Montagnes. La Fédération a de grandes inquiétudes au sujet des ordonnances sur l'élevage, en consultation actuellement. Dans le projet du Conseil fédéral, les primes actuelles de 500.- seront abaissées à 245.-. De plus, des conditions supplémentaires seront obligatoires pour toucher les contributions. De ce fait, plus de la moitié des éleveurs ne toucheront plus de primes. Le cheval des Franches-Montagnes est en danger.

La Fédération a besoin du soutien des organisations agricoles et politiques. C'est le Conseil fédéral qui validera l'ordonnance cet automne.

Réponse du Président d'AgriJura : AgriJura répondra aussi à la consultation et fera tout pour sauver la race du cheval des Franches-Montagnes.

M. **Christophe Von Däniken** transmet le message du groupe des JAJ. Deux événements sont prévus cette année avec les 10 ans des JAJ et la campagne contre l'initiative inutile.

Christophe est félicité pour sa nomination et pour son engagement par le Président d'AgriJura.

M. **John Moser** juge que la législation forestière est trop dure. Il propose que certains bâtiments soient construits en zone forestière et non toujours en zone agricole.

Réponse du Président d'AgriJura : Il est aussi de cet avis. Un rééquilibrage des zones doit être trouvé, les surfaces agricoles doivent être redonnées à l'agriculture.

M. **Charles Juillard**, conseiller aux États, félicite le comité et son Président et salue la bonne collaboration entre les élus fédéraux, les chambres d'agriculture et l'USP. Concernant le cheval Franches-Montagnes, auquel tout le monde est attaché, des élus ont prévu d'aller voir Guy Parmelin pour lui exposer les dangers initiés par le projet actuellement en consultation.

Pour promouvoir le Franches-Montagnes, il faut augmenter les budgets fédéraux. Les comptes de la Confédération peuvent supporter des dépenses supplémentaires.

M. **Jeremy Gerber**, élève de 3^e année CFC d'agriculteur, remercie AgriJura de l'invitation et les intervenants pour leurs renseignements. Il trouve l'assemblée très intéressante. Lui et sa classe se batront toute leur vie pour défendre le métier d'agriculteur.

La parole n'étant plus demandée, Nicolas Pape clôt l'assemblée à 13 h 10 en remerciant la Section Franches-Montagnes, les paysannes et le Directeur pour l'accueil et l'organisation.

Nos partenaires cotisants

COOPÉRATIVE AGRICOLE DU CLOS-DU-DOUBS
AGRO-CENTRE COURTÉTELLE
LANDI ARCJURA SA
AJAPI
ASSOCIATION DES FERMIERS DU JURA ET DU CANTON DE NEUCHÂTEL
FÉDÉRATION JURASSIENNE DU MENU BÉTAIL
BIO JURA
JURA-BETTERAVES
FÉDÉRATION D'APICULTURE DU CANTON DU JURA
FÉDÉRATION JURASSIENNE DES BANQUES RAIFFEISEN
SWISSHERDBOOK JURA
FÉDÉRATION JURASSIENNE D'ÉLEVAGE BOVIN DE LA RACE HOLSTEIN
FÉDÉRATION JURASSIENNE D'ÉLEVAGE CHEVALIN
SECTION JURASSIENNE DE L'ASETA
FENACO
MIBA
ASSOCIATION POUR LE PACAGE FRANCO-SUISSE
SOCIÉTÉ DES VÉTÉRINAIRES JURASSIENS
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES SÉLECTIONNEURS JURASSIENS

Avec nous, vous évitez les
lacunes: **compétent et
bien conseillé!**

agrisano 

Pour toute l'agriculture!

Toutes les assurances à portée de main.

Votre service de conseil:

PRESTATERR
ASSURANCES ET SERVICES



filiale d'

AGRIJURA
GRANDE & SANGUINETTI

Rue St-Maurice 17
2852 Courtételle
Tél. 032 426 83 01
www.agrisano.ch

Organes d'AgriJura

Comité d'AgriJura

Avec voix délibérative : M. Nicolas Pape (président), Pleigne ; M. Vincent Boillat (vice-président), Courtételle; Mme Corinne Gerber (vice-présidente), Porrentruy ; M. Corentin Marchand, Epiquerez ; M. Thierry Blaser, Courtedoux ; M. Sylvain Quiquerez, Grandfontaine ; M. Jean-Bernard Chavanne, Coeuve ; M. Jérémy Vermeille, Le Bémont ; M. Stéphane Balmer, Courcelon.

Avec voix consultative : M. Jean-Paul Lachat, chef ECR; Mme. Océane Varrin, déléguée des Jeunes agriculteurs jurassiens.

Personnel

AgriJura : François Monin (directeur), Marc Kury (collaborateur Agrijura), Amélie Nagel (secrétaire-comptable), Marina Noirjean (saisie marchés de bétail), Kevin Tschirren (sur appel. Plateforme FarmX, suppléance marchés de bétail), Roger rossard (marchés de bétail). Prestaterre CJA Sàrl : Stéphanie Choulat (collaboratrice assurances), Aline Heiniger (collaboratrice assurances), Paul-André Houlmann (conseiller en assurances).

Organe de révision des comptes : GNG Révision Sàrl, Porrentruy

Délégations (organisations jurassiennes)

- Fondation Rurale Interjurassienne : MM Nicolas Pape, François Monin, Thierry Blaser
- Parc naturel régional du Doubs : M. Corentin Marchand
- Comité de gestion de la caisse des épizooties : Mme Corinne Gerber et M. Sylvain Quiquerez.
- Commission interjurassienne pour la gestion des marques : M. Stéphane Balmer
- Comité de PROJAB, promotion de l'agriculture biologique et invitée à BioJura : M. Jérémy Vermeille
- Groupe cheval : M. Sylvain Quiquerez
- Groupe de travail « Grands prédateurs » : François Monin

Délégués jurassiens (organisations romandes et suisses)

Union suisse des paysans et Chambre suisse d'agriculture : 11 délégué(e)s d'AgriJura représentent l'organisation à l'assemblée des délégués de l'USP. Chambre suisse d'agriculture : M. Vincent Boillat et M. Nicolas Pape. Comité USP : M. Vincent Boillat.

Au **comité de AGORA** : MM Nicolas Pape (membre) et François Monin (membre). M. Jean-Paul Lachat, chef ECR (invité).

Au **comité du journal AGRI** : M. François Monin

Au comité de la **Communauté d'intérêt des marchés publics de bétail de boucherie** et au comité de la **CH-assurance bétail de boucherie** : M. François Monin

Au comité d'**IP-Suisse** : M. Samuel Moser, Vendlincourt

Au **comité Bio Suisse** : M. Milo Stöcklin

Au **conseil d'administration de Suisse Grêle** : M. Charles Juillard, Porrentruy

Au comité de la **Fédération suisse des betteraviers** : M. Patrick Roth, Montignez

Au **comité de Mooh** : MM. Daniel Studer, Lugnez, Boris Beuret, Corban.

Au **comité de la Caisse agricole suisse de garantie financière** : M. Michel Darbellay (USP et Agrijura)



Accident, maladie ou simplement vacances? Faites-vous remplacer!

Terrentraide Sàrl vous propose:

- Dépanneurs qualifiés (CFC agricole ou AFP au minimum).
- Demande de dépannage à saisir via formulaire Internet sur www.agrijura.ch/terrentraide.
- Le dépanneur est assuré (AVS, LAA, IjM, LPP) et payé par Terrentraide qui vous facture ensuite la prestation.
- Système d'abonnement (100 fr. par année) donnant droit au tarif de 28 fr. par heure.
- En tant qu'abonné, bénéficiez gratuitement et sur simple demande, des **conditions d'achat préférentielles des membres de Maschinering**.
- Comment s'abonner? Faites-en la demande par courriel à terrentraide@agrijura.ch Vous recevrez ensuite la facture (délai de paiement 31 mars de l'année en cours). Le paiement de l'abonnement signifie l'acceptation des conditions générales par l'abonné.
- Documents utiles et informations supplémentaires sur www.agrijura.ch/terrentraide

TERRENTRAIDE
DEPANNAGE AGRICOLE



filiale d' **AGRIJURA**
CHAMBRE D'AGRICULTURE

GRATUIT

A-LA-FERME.CH

LA RECHERCHE DE FERMES DE SUISSE
ET VOTRE OFFRE SE FAIT REMARQUER

INSCRIVEZ-VOUS SANS
TARDER SUR
PORTAILPAYSANSSUISSE.CH
ET GAGNEZ EN VISIBILITÉ
SUR A-LA-FERME.CH





Au service du monde rural

Jura & Jura bernois

Nos prestations de conseil par phase de vie :

- Reprise d'exploitation
- Pilotage de l'entreprise
- Gestion des productions végétales & environnement
- Gestion des productions animales
- Réalisation d'investissements
- Demandes d'autorisations
- Mise en place et dissolution de collaborations
- Gestion des ressources humaines
- Expertises, règlement des litiges
- Remise de l'exploitation.



Nos prestations fiduciaires :

- Bouclement comptable
- Bouclement analytique
- Classement, saisie, logiciels
- Décomptes d'immeubles
- Fiscalité.

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

FARMX

**Facilitez-vous la vie et
rentabilisez vos machines
sur FARMX**

**Locations
Réservations
Plannings
Décomptes**



www.farmx.ch

Publiez votre machine et ne payez que si vous encaissez: gratuit pour les simples locataires!

Développé / entwickelt durch



Maschinenring



Soutiens / Unterstützungen

